

Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

JEUDI 6 MAI 1976

N° 178

1,50 F

Belgique 15 F

Commission paritaire n° 56 942

U.S.A. :
Ford battu par Reagan dans 4 États aux élections primaires

ARMÉE

Giscard à TF1 hier soir

POLITIQUE HESITANTE

Dans sa causerie à propos de l'armée, le président, hier soir, n'aura pas innové. On connaît bien maintenant la manière giscardienne en matière de politique militaire : il s'agit de faire croire aux Français que le giscardisme défend l'indépendance intransigeante, pendant qu'en fait, il pratique concession sur concession aux deux super-puissances. Il s'agit de faire croire à la continuité gaulliste pour masquer des glissements successifs vers l'atlantisme.

Giscard a d'ailleurs, au début de son discours, tenu à placer le programme militaire adopté hier, dans la lignée des précédents lancés sous l'ère gaulliste. Mais il ne peut faire oublier que c'est l'UDR, en particulier, qui a pressé le gouvernement de présenter un nouveau programme ; il ne fera pas, non plus, oublier combien ce plan est différent des précédents, par son caractère vague, marqué par le pilotage à vue qui conduit l'ensemble de la politique bourgeoise.

Quelles que soient les déclarations gouvernementales, l'impérialisme français, c'est clair, n'a pas les moyens, dans les conditions mondiales actuelles de l'ancienne politique gaulliste.

Et, la question de l'atlantisme, qui a occupé une bonne partie de l'interview, illustre bien ce point. On voyait combien le président était désireux de masquer les nouveaux rapports de la France avec l'OTAN. A la question d'une éventuel-

le réintégration, il répondit par « il n'en est pas question ». Mais c'était pour, immédiatement, évaluer les forces des deux pactes militaires et souscrire à l'idée que « le pacte atlantique est seul capable d'équilibrer le pacte de Varsovie », marquant ainsi que les forces françaises s'insèrent dans le bloc atlantique, tout en n'y étant pas...

S'il en était besoin, ce nouveau discours aura montré combien, dans le « monde incertain » dont Giscard nous parle, où les deux super-puissances s'affrontent et menacent la paix, il est nécessaire à la classe ouvrière d'avoir une politique autonome, de ne pas s'en remettre à la bourgeoisie pour la défense de l'indépendance nationale. D'ailleurs, l'armée de Giscard, présentée comme uniquement occupée de la « sécurité des Français », n'est-elle pas celle qui, hier encore, tuait un manifestant à Djibouti, territoire honteusement appelé « français » ? N'est-elle pas cette armée qui décervelle les appelés, les brime, leur refuse toute formation militaire réelle ? N'est-elle pas celle des 54 inculpations d'appelés et de syndicalistes, devant la Cour de Sécurité de l'Etat ?

Ces éléments, bien passés sous silence, sont là pour rappeler le caractère de classe de cette armée, au moment où le président, hier s'est pris à rêver qu'elle n'était pas « coupée de la nation ».

P. LEFORT

Valence-Clérieux :

PREMIÈRE VICTOIRE, LA LUTTE CONTINUE POUR LA VÉRITÉ



Les ouvrières de la MGN à Valence, suite à l'explosion et à la mort de 6 de leurs camarades de l'usine de Clérieux, s'étaient mises en grève. Il aura fallu l'explosion de Clérieux et la mort de 6 ouvrières pour que le patron Burnel,

un membre de la présidence du CNPF accepte de discuter avec les ouvrières ! Les travailleurs de Valence ont obtenu : 175 F d'augmentation par mois, une baisse des cadences de 10 % (mais pas leur suppression) une heure de repos

sur 8 heures de travail (de qui est parfaitement normal, vu les risques d'explosion et donc la tension nerveuse de chaque ouvrière) et un local de repos.

suite p.5

CORSE À 11 jours du procès Simeoni

A quelques jours du procès d'Edmond Simeoni, la tension monte en Corse, où il vient de se produire une série d'attentats à l'explosif.

Le préfet Riolacci, représentant direct du pouvoir en Corse, a menacé le mouvement populaire de recourir à la répression. Il y a quelques jours, Bourges faisait également savoir que la légion étrangère pourrait intervenir si nécessaire. Le gouvernement craint la mobilisation populaire en Corse, contre elle, il agite la menace de son armée et de ses flics. La Corse est occupée militairement : légion étrangère à Corté, quadrillage policier, attentats et provocations contre des militants corse. Mais cette politique se heurte à la détermination des masses populaires corse, et le procès de Simeoni pourrait bien être celui de l'oppression de la Corse par le pouvoir central bourgeois.

voir p.6

SOMMAIRE

- Notre enquête : où en est le mouvement viticole ? p. 2
- Armée : pilotage à vue camouflé Lecanuet-Mitterrand : arguments juridiques préparation des élections p. 3
- Bourgogne-Électronique : les 23 doivent rester dans l'usine p. 4
- Mutinerie sur un torpilleur soviétique p. 8
- Quatrième conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Nairobi p. 7
- La vie du journal p. 10
- L'Espagne face au fascisme rénové p. 12

SONACOTRA-Dijon 200 arrêts saisis sur salaires : HALTE A LA RÉPRESSION

voir p.4

SAMARITAINE les travailleurs accusent

voir p.9

6 mai : journée nationale d'action sur les accidents du travail IMPOSONS LA SÉCURITÉ

voir p.5



ENQUÊTE ET REPORTAGE

Après la fusillade de Montredon **OÙ EN EST LE MOUVEMENT VITICOLE ? (17)**

POUR L'UNITÉ POPULAIRE, DES QUESTIONS A RÉSOUDRE

Ces 16 pages consacrées aux problèmes rencontrés par les viticulteurs - problèmes envisagés dans leur enracinement historique - permettent de tenter une ébauche de réponse. Cette ébauche, puisqu'il s'agit d'un mouvement qui vit, puisqu'il s'agit d'une lutte actuellement en cours, ne pourra être qu'un bilan, une mise en clair des acquis du mouvement, accompagné d'une série de questions. Ces questions, les viticulteurs y répondront dans les semaines et les mois qui viennent. Il y répondront avec ceux qui sauront se lier à leur combat, leur apporter cet appui, ce soutien fraternel et critique qu'ils n'ont cessé de réclamer et qu'ils appellent aujourd'hui encore plus fort que jamais.

PRÈS D'UN SIÈCLE DE LUTTES

Nous avons longuement parlé de 1907. Il le fallait. Parce que cette révolte reste encore présente dans les esprits et les cœurs... parce qu'elle est aujourd'hui encore plus qu'un souvenir, plus qu'une référence, parce qu'elle est aujourd'hui comme un lieu de naissance, un enracinement, une patrie. Comme si l'état, la profession de vigneron languedocien, comprenait, indissolublement lié à lui, la lutte.

Cette lutte a été rendue nécessaire, inéluctable, par la main mise du capitalisme sur la région. C'est le capitalisme qui a fait du Languedoc-Roussillon le pays de monoculture viticole que nous connaissons. C'est la spéculation capitaliste, sa recherche du profit quoi qu'il en coûte, qui a plongé le pays dans une succession d'âges d'or et de crises, les temps de crises s'intensifiant au cours des ans pour en arriver à l'état actuel : les petits viticulteurs sont pressurés, sont condamnés à disparaître pour laisser la place à un petit noyau de privilégiés - les producteurs modernisés et rentables - cohabitant avec les nouvelles sources de profit que sont les loisirs et le tourisme.

UN COMBAT TRAHI PAR LA «GAUCHE»

Pourquoi les départements du «Midi Viticole» sont-ils des départements de «gauche»? Pourquoi sont-ils des bastions de l'opposition? Un des éléments les plus solides de réponse est à trouver dans cette situation d'insécurité, dans laquelle les maintient la domination capitaliste. Mais dans le même temps, est aussi donnée la réponse à une question souvent posée, avec quelque amertume, par les viticulteurs : Pourquoi notre combat n'a-t-il pas rencontré tout l'écho qu'il mérite?

Il ne le rencontre pas parce que les mouvements et partis de «gauche» ne se sont jamais emparé sérieusement des problèmes et des luttes des viticulteurs, malgré la confiance que ceux-ci leur témoignaient. A chaque crise, ces partis ont proposé des solutions mais passagères - comme des calmants lors d'une douleur aiguë mais à la racine du mal, jamais ils ne se sont attaqués. Le «malaise» des viticulteurs constituait et constitue encore aujourd'hui pour les leaders de la «gauche» une «rente électorale» intéressante : ni plus, ni moins.

Alors rien d'étonnant à ce que cette gauche n'ait rien fait pour populariser le sens profond de la révolte des viticulteurs. Rien d'étonnant à ce qu'elle n'ait pas combattu le flot de mensonges du pouvoir bourgeois au sujet de cette révolte, qu'elle ait participé à l'étouffement, à la censure, appliquée par la

bourgeoisie sur ce combat et même qu'elle se soit fait l'écho de représentations méprisantes telles que les «producteurs de gros rouge»...

Malgré cela, la dynamique de la lutte a conduit les viticulteurs à découvrir :

a) que les syndicats «traditionnels» et les partis en place ne pouvaient constituer les armes de défense dont ils avaient besoin. La naissance et le développement des «comités d'action» en est la preuve. Certes, cette défense vis à vis des partis, s'exprime par un «apolitisme» des comités d'action qui n'est pas exempt d'ambiguïté mais, le développement du combat ne peut que provoquer les clarifications nécessaires sur ce point.

b) La lutte et en particulier la lutte contre le négoce a permis à un nombre chaque



jour plus important de viticulteurs et de responsables locaux des comités d'action de toucher du doigt le fait que la cause réelle de leurs malheurs est le système capitaliste. Ce que les partis de «gauche» leur taisaient ou ne leur disaient que de façon formelle, l'action le leur a appris. La cible déclarée est maintenant la domination capitaliste.

c) Le pouvoir bourgeois est aussi mis en cause. Les comités d'action marquent une distance vis à vis des tractations avec ce pouvoir. Cette tâche est restée la propre des représentants professionnels et syndicaux. Ceux-ci marchandent avec le pouvoir (et les fruits de ces marchandages sont parfois bons à prendre) mais le terrain de la concertation est trop voisin de celui de la compromission pour que les comités d'action y pénètrent. Dans la dernière période, le peu de confiance et d'illusions qui restaient chez la masse des viticulteurs vis à vis du pouvoir s'est envolée. Ce pouvoir est trop nettement apparu allié et complice de ses exploités...

Tous ces acquis sont-ils assez nets, assez fermes, pour que soit écartée la tentation de chercher dans l'union de la

gauche ou dans le programme commun, une issue illusoire? Il ne semble pas. Les éléments d'une clarification sont pourtant présents et accumulés par l'expérience mais ils ne sont pas mis en avant. L'effort très important que font le PS et le PCF pour récupérer le mouvement des viticulteurs ne rencontre pas de riposte organisée. L'outil manque actuellement, sur place, pour que ces acquis ne soient dévoyés mais, au contraire, deviennent un tremplin pour l'avenir des luttes.

UN COMBAT POUR L'UNITÉ MAIS QUELLE UNITÉ ?

Le mouvement des viticulteurs languedociens est le seul, à la campagne, qui puisse en quelques dizaines de minutes mobiliser des travailleurs par centaines, voire par milliers. Le seul aussi, qui jouisse d'une connivence aussi large au sein de la population locale. Plus qu'admis, il joue un rôle de pôle. Ainsi les maires, non seulement sont «dans le coup» mais comprennent leur fonction comme un moyen de soutien du mouvement. Il n'existe pas de «militants» des comités d'action à la

l'orienter vers la stratégie de l'union de la gauche ou de l'union du peuple de France.

Jusqu'ici, les viticulteurs, même s'ils votent à «gauche» paraissent résister à cette récupération de leur combat. Dans les manifestations de viticulteurs, on n'entend pas scander : Union, action, programme commun». Mais, des groupes le scandaient à la manifestation «unitaire» du 29 à Montpellier... sans que les viticulteurs, d'ailleurs le reprennent. La tentative, ainsi menée, de perversion électoraliste de l'unité ouvriers-paysans ne fait pas avancer cette unité. Au contraire. Elle la discrédite et renforce les oppositions «traditionnelles» entre travailleurs de la ville et de la campagne. Sur ce point, encore, les propositions justes font cruellement défaut.

Ce mouvement de rencontre ouvriers-paysans s'opère dans un climat d'unité plus large. En effet, c'est toute la population de la région qui reçoit une impulsion de la lutte des viticulteurs. (petits commerçants, fonctionnaires, artisans...). La lutte devient, non celle des viticulteurs seuls, mais celle d'une région, d'un «pays», de tous ceux qui veulent «vivre au pays». Sur ce fond, se greffe la revendication «occitane». Les affiches, les mots d'ordre, les pancartes fleutissent. Cette revendication «occitane», indéniablement, progresse et se nourrit de la lutte des viticulteurs.

Il est vrai que dans les regroupements de viticulteurs, on entend autant - si ce n'est plus - d'Occitans que de Français... Il est vrai qu'à chaque manifestation, les drapeaux occitans sont plus nombreux. Il est vrai que les mots d'ordre en Occitan apparaissent sur les pancartes des viticulteurs. Mais beaucoup de leurs délégations, quand elles portent un drapeau, c'est le drapeau tricolore...

Il est vrai que les leaders les plus actifs et, depuis le plus longtemps, de la rencontre ouvriers-paysans sont souvent, tel Vialades, de fervents partisans de la cause occitane. Il est vrai, aussi, que pour ces leaders et pour des mouvements constitués comme le MIVOC, très implanté dans l'Hérault, l'alternative aux déviations électoralistes de la «gauche» ne peut être que cette revendication occitane... Mais il est tout aussi vrai que cette revendication n'a pas encore mordu profondément sur la masse des viticulteurs, qu'ils ne s'en sont pas encore massivement emparés. Peut-être parce qu'elle est encore tout traversée d'hésitations, de contradictions et d'ambiguïtés...

UNE NOUVELLE ÉTAPE : MONTREDON

La fusillade et la mort sur la route au pied des garrigues... Une étape. La provocation gouvernementale, car Montredon est essentiellement cela : la provocation montée pour que les questions justes des viticulteurs soient noyées, englouties dans la question de «l'ordre public», cette provocation a cassé un élan et obligé le mouvement à se ramasser sur lui-même, à s'enterrer dans un pays militairement quadrillé, à faire un bilan, à préparer l'étape suivante. Cette étape ne peut être que celle d'une clarification politique. Et peut-être - si les déviations réformistes ou révisionnistes - ne s'imposent pas, l'étape d'une conception nouvelle des comités d'action...

Plan militaire du gouvernement

LE PILOTAGE A VUE CAMOUFLÉ

La politique militaire est cette fin de semaine à l'ordre du jour : les ministres ont hier entériné le projet de plan militaire fourni par Y. Bourges, et qui doit être présenté au Parlement le 20 mai. A la télévision aussi, Giscard a parlé de l'armée (voir notre article). Demain, il se rendra à Mourmelon, à l'issue des manœuvres générales en cours, puis, samedi, il visitera l'école de St-Cyr Coetquidan, essayant sans doute de faire oublier la suppression des célébrations du 8 mai.

Le document qui a été adopté en conseil des ministres concerne les dépenses militaires (crédits de fonctionnement et d'équipement) des années 1977 à 1982. Le gouvernement, initialement, ne tenait pas à débattre publiquement de ses choix militaires pour le futur. Mais les députés - parmi lesquels les UDR Le Theule, Debré - ont exigé, lors du dernier débat budgétaire, que le gouvernement présente un projet «avant le 30 mars 76». C'est donc avec deux mois de retard qu'ils seront satisfaits. Ce document, pourtant ne sera pas du même type que les premiers plans militaires (1^{er} plan de 60-64, 2^e plan 65-70 et 3^e plan 71-75, lancés avant Giscard).

Le dernier plan, d'ailleurs, avait connu une grande part d'échec : dans son rapport annuel d'exécution le gouvernement l'attribuait à la «situation économique et sociale interne, l'environnement international, l'effort qui a été fait en faveur des militaires d'active et du

contingent, certaines difficultés techniques».

Pour ne citer que quelques exemples, au cours du 3^e plan, l'armée de terre n'a reçu que 85 % des AMX 30, 57 % des AMX 10, l'aéronavale a reçu 6 avions Nord 262 en moins, la construction de la troisième frégate ASM a été retardée.

LES OBJECTIFS ANNONCÉS

Le plan prévoit une augmentation des dépenses militaires de 50 milliards actuellement à 115 milliards en 1982. Ce qui devrait ramener le pourcentage des dépenses militaires dans le budget total de 17 à 20 %, chiffre qu'il atteignait et dépassait sous le gaullisme et jusqu'en 1969.

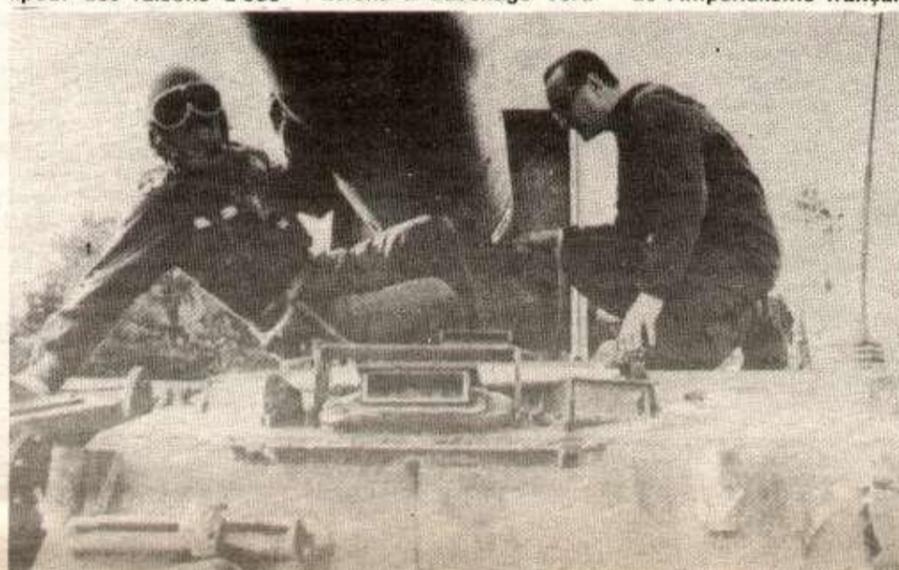
Ces évaluations sont cependant fondées sur une estimation de la hausse des prix - de 7 à 7,5 % - qui leur enlève une bonne part de leur crédibilité.

L'orientation nucléaire, dans l'ensemble, est réaffirmée, avec des objectifs plus ou moins ambitieux ;

on sait que Giscard a annulé le projet de construction sur le plateau d'Albion, d'une troisième batterie de missiles. D'autre part, les régiments équipés de l'arme nucléaire tactique Pluton sont ramenés de 6 à 5. Mais les nouveaux avions embarqués de l'aéronavale (Super-Étendards) seront capables d'emporter l'arme nucléaire tactique.

D'autre part, l'état-major de l'armée de l'air a récemment annoncé, «pour des raisons d'éco-

nomie», une réorganisation de l'alerte des bombardiers stratégiques commandés depuis Taverny.



nomie», une réorganisation de l'alerte des bombardiers stratégiques commandés depuis Taverny.

D'autre part, le projet de plan insiste sur l'armée de

terre, réorganisée en 16 divisions d'active (dont 8 blindées et 6 d'infanterie). Le principe du service militaire obligatoire est réaffirmé, au moins jusqu'en 1982, ce qui semble trancher le débat actuel qui agite la bourgeoisie. Cependant l'armée de terre comptera, par le jeu des départs et des réformes plus faciles, 20 000 hommes de moins.

Enfin, le plan prévoit la construction d'un porte-aéronefs (hélicoptères ou avions à décollage verti-

cal) nucléaire, de sous-marins d'attaques, et le remplacement en 1979, du fusil actuel. En marge de ce plan d'équipement, la revue Défense Nationale se fait l'écho des critiques

(dont il se défend), ni la préparation de l'armée contre «l'ennemi intérieur».

LES ORIENTATIONS GISCARDIENNES

En effet, en matière militaire comme en d'autres, le giscardisme se

réduit à un «pilotage à vue» où seuls les objectifs prioritaires seront réalisés, l'incertitude du financement planant sur les mesures annoncées. D'autre part, la question des nouveaux rapports avec l'OTAN domine, sans être explicite, les choix actuels : l'insistance sur les forces classiques, leur «mobilité et polyvalence», comme le transfert de la flotte en Méditerranée, peuvent être interprétés comme de subtils glissements vers l'atlantisme.

D'autre part, la place particulière prise ces dernières années par les crédits de fonctionnement dans le budget militaire dénote une autre contradiction de la politique de la bourgeoisie : elle doit bien payer ses militaires de carrière qui garantissent, en dernier ressort, sa dictature. La réorganisation de la DOT, avec la récente suppression de la distinction entre forces de manœuvre et forces de DOT, indique bien que le souci de guerre civile - toujours nié - préoccupe la bourgeoisie.

Giscard, en fin de compte, a beau affirmer l'augmentation du budget militaire et se parer des plumes gaullistes, sa politique de pilotage à vue et de concessions aux deux superpuissances n'est pas améliorée fondamentalement par le nouveau plan militaire.

Paul LEFORT

LECANUET-MITERRAND

ARGUMENTS JURIDIQUES ET PRÉPARATION DES LÉGISLATIVES

Depuis quelques jours, se livre une véritable bataille juridique entre majorité et partis de «gauche».

Que se passerait-il en cas de victoire de la «gauche» aux prochaines élections législatives de 78 ?

Pour Marchais, comme il l'a déclaré lors du débat télévisé (l'événement), la question ne fait pas de doute : le gouvernement conduit la politique de la nation et le premier ministre doit nécessairement être choisi dans la «gauche» : le président de la République doit se soumettre à la nouvelle majorité parlementaire.

Lors d'un débat au Sénat, Lecanuët a donné une autre interprétation : «C'est le président qui choisit le premier ministre. Cette désignation, quelle que soit l'issue des élections, n'est subordonnée à aucune condition particulière».

Si un jour il y avait conflit entre la politique du président de la République et l'Assemblée Nationale, qui serait l'arbitre ? Personne, sinon le président de la République. Bref, il ne pourrait y avoir de remise en cause du rôle prééminent du président de la République et de sa politique.

Mitterrand a relevé les propos de Lecanuët, met-

tant en cause le refus de l'alternance de la majorité actuelle. A l'approche des élections présidentielles, a-t-il dit, la majorité disait aux Français : «Vous ne pouvez pas élire un président qui soit d'une opinion contraire à celle de l'Assemblée» et maintenant, elle leur dit : «Vous ne pouvez pas élire une assemblée dont l'opinion soit contraire à celle du président».

Il est certain aujourd'hui que la majorité actuelle, qui risque fort de se trouver minoritaire lors des prochaines élections législatives, fait de l'utilisation de la Constitution un argument électoral.

Pour appuyer ce chantage, qui illustre son caractère assez décrépi, la majorité prend appui sur les pouvoirs effectivement importants que la Constitution de la 5^e République confère au président de la République.

Celui-ci nomme le premier ministre ; il peut dissoudre l'Assemblée, il préside le conseil des ministres, et sa signature est indispensable pour certains textes importants.

Mais d'un autre côté, le

président ne peut rien faire sans un gouvernement et celui-ci, s'il n'a pas besoin d'être «investi» par le Parlement pour entrer en fonction n'en est pas moins responsable devant l'Assemblée, c'est-à-dire peut-être renversé par elle.

En cas de victoire de la gauche, plusieurs solutions sont possibles. Le président de la République peut recourir à l'épreuve de force avec la nouvelle majorité, nommer un premier ministre à l'extérieur de «la gauche» et procéder, en cas de renversement de ce dernier, à la dissolution de l'Assemblée.

Une telle épreuve de force doit se conclure logiquement soit par la victoire du président de la République, soit par sa soumission ou sa démission.

Mais évidemment, la majorité présidentielle peut rechercher avec la nouvelle majorité parlementaire «de gauche» un équilibre de force, une situation de compromis. L'éventualité d'une telle situation est largement confortée par la place prééminente qu'occupe aujourd'hui le PS dans «l'union de la gauche», et le rôle de parti charnière qu'il joue d'ores et déjà.

Dans le cadre de ces solutions de troisième force, une dislocation de «l'union de la gauche» et la formation d'une nouvelle majorité composée de socialistes, de radicaux, de centristes et autres débris de la majorité actuelle, ne serait pas à exclure.

Du point de vue de la lutte de classes, de la préparation de la révolution, que peut amener une telle situation ?

D'un côté, elle peut créer des conditions propices au développement de la lutte de classes, des luttes sociales.

D'un autre côté, elle contribuera à polariser l'attention des travailleurs sur la lutte parlementaire, sur les contradictions aiguës entre deux camps de partis bourgeois, l'un brandissant la menace du chaos et du «collectivisme», l'autre l'illusion du changement.

De tous les points de vue, le prolétariat n'a pas grand chose à attendre d'une victoire de «la gauche» aux prochaines élections ; comme évidemment du maintien de la majorité actuelle.

Ni Giscard, ni Mitterrand ni Marchais, une seule solution la révolution.

Sondage IFOP

LA COTE D'AMOUR DE GISCARD

Le dernier sondage IFOP publié par «France-Soir» indique curieusement une légère amélioration de la «cote d'amour» de Giscard par rapport à avril.

Le président ferait 1 % de mieux de «satisfaits» (50 % au lieu de 49 %). Mieux, il gagnerait en influence chez les travailleurs et en perdrait chez les patrons ! Sans doute la conséquence de la politique «sociale et libérale» du gouvernement !

Ce genre de sondage vient à point : depuis le début de l'année, la cote présidentielle baissait dangereusement et pire régulièrement tandis que s'affichait l'incapacité du président à donner quelque cohésion à sa majorité.

Avec la méthode IFOP-«France-Soir» plus de problème pour gouverner, Giscard et Chirac veulent se refaire une façade difficile à ravalier.

Loi de finances rectificative UN NOUVEAU CADEAU POUR LES TRUSTS

L'assemblée a traité hier du projet de loi de finances rectificative pour 76, destinée à rectifier le budget de 76, tel qu'il a été voté fin décembre.

2 540 millions de dépenses nouvelles sont prévues. Quelles sont-elles ?

Fourcade n'a pas craint de déclarer : «l'objectif du 7^e plan, c'est le retour au plein emploi».

50 millions pour l'emploi seront donc débloqués. On aura une idée de l'importance de cette somme lorsqu'on sait qu'elle représente à peine le double de ce qui est débloqué pour permettre le recrutement d'un collaborateur pour chaque député (23,5 millions).

Les grands bénéficiaires des nouveaux crédits votés, ce sont encore une fois les trusts capitalistes.

800 millions notamment sont alloués pour la restructuration de l'informatique, au titre du «plan calcul, c'est-à-dire à la CII, société française d'Honeywell Bull, société américaine. Notons que le comité technique chargé de la coordination des activités entre la CII et Honeywell Bull se trouve à majorité américaine.

Pour permettre l'engagement de 2 540 millions de nouvelles dépenses, il faut bien rogner sur les crédits antérieurement votés.

20 millions en moins pour l'agriculture, 13 millions en moins pour la réadaptation et le reclassement de la main-d'œuvre, 12 pour la santé, 16 pour la jeunesse et les sports, 283 pour l'enseignement, etc...

LUTTES OUVRIERES

LEVÉE IMMÉDIATE DE TOUTES LES SANCTIONS CONTRE LES CHEMINOTS DE DIJON

De nouvelles sanctions viennent de tomber sur les camarades de la SNCF Dijon, suite à leur grève.

Une pétition CGT-CFDT circule déjà à ce sujet, pour le «soutien total aux cheminots victimes de la répression patronale» et exigent «la levée immédiate et inconditionnelle de toutes les sanctions» ! Les cheminots refusent les 7P1 (demandes d'explications suivies de sanctions) pour les camarades qui ont fait une prise de parole au dépôt de Perrigny, le 29 avril ; ils refusent aussi les blâmes avec inscription et retenue de 10 F, le blâme du directeur de région avec retenue d'1/24^e, infligés aux agents de conduite en grève sur conflit local ; et surtout, ils n'admettent pas la sanction de retrait de 2/12^e sur la prime de fin d'année pour les camarades de Dôle et de Dijon-Ville, accusés d'avoir occasionnés des retards à certains trains les 16, 25 et 26 mars...

Les signataires de cet appel s'engagent «à tout mettre en œuvre y compris par des actions de grève, pour faire céder la direction sur ces problèmes de sanctions, ainsi que pour la satisfaction de leurs légitimes revendications»...

RÉFORMER L'ENTREPRISE EN EN CHASSANT LES DROITS SYNDICAUX

Les députés de la «majorité» se sont réunis avec le premier ministre, le ministre du chômage (Durafour) et Sudreau, «l'homme de la réforme». A cette occasion, tout en précisant qu'il souhaitait tenir compte de l'opinion... de FO et de la CGC, Chirac a clairement indiqué qu'un fort courant dans l'UDR comme chez les RI voulait l'abandon du «monopole syndical» aux élections d'entreprises ; autrement dit : ils veulent ouvrir les portes grandes à la CFT ! Dans le contexte actuel de remise en cause des libertés démocratiques, ces déclarations raisonnent de manière inquiétante : CFT hors des usines ! Défendons nos droits !

QUIMPER : RIPOSTE APRÈS LA CONDAMNATION DE DEUX TRAVAILLEURS

Neuf responsables du bureau de la fédération générale de l'agriculture CFDT ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis par le tribunal de Quimper pour avoir participé à une manifestation de soutien aux grévistes du Crédit Agricole au mois d'avril 75. A la suite de cette manifestation, la voie express Quimper-Brest avait été barrée.

D'autre part, un militant CFDT du Crédit Agricole a été condamné à 500F d'amende et 3000F de dommages et intérêts pour avoir soi-disant endommagé la voiture du directeur qui avait foncé avec celle-ci dans la manifestation !!!

La riposte ne s'est pas faite attendre puisqu'une manifestation s'est déroulée le jour même devant le palais de justice et en ville aux cris de «A bas la justice de classe». Mais à Quimper et plus largement dans le Finistère, on se prépare à une riposte de plus grande ampleur encore. C'est en effet la condition nécessaire pour faire reculer le patronat.

CFI AMILLY (MONTARGIS) : A L'OFFENSIVE CONTRE LA RÉPRESSION !

Les travailleurs de l'entreprise CFI Amilly à Montargis (Loiret) entament leur 4^e semaine de lutte avec occupation des locaux. Il y a quelques jours, la direction choisit de réprimer pour dissuader les travailleurs d'arrêter leur mouvement : un jugement en référé du tribunal ordonne l'expulsion des grévistes de l'entreprise. Les travailleurs devant ces menaces, n'ont pas plié mais au contraire décidé d'y faire échec en faisant largement connaître leur lutte sur la ville, en développant la solidarité. Mardi, alors qu'une vingtaine d'entre eux allaient occuper le siège de la direction à Montreuil, ce sont les cadres cette fois qui ont tenté de diviser les ouvriers en réclamant l'organisation d'un vote à bulletins secrets pour ou contre la poursuite de la lutte. Une nouvelle fois, les travailleurs se sont opposés à ces manœuvres, bien décidés à vaincre.

• S.E.P. LE HAILLAN (près de Bordeaux) : La lutte continue. Les travailleurs de la SEP (Société Européenne de Propulsion), le Haillan, en lutte depuis trois semaines pour la réintégration d'un chef d'équipe licencié pour des motifs arbitraires, poursuivent leur combat. Aucune négociation

avec la direction n'a abouti à ce jour. Mais les travailleurs sont déterminés. L'AG d'hier soir a décidé de mettre en place pour ce matin, un piquet de grève dure, d'engager le débat avec les non-grévistes, en attendant de savoir si le PDG de l'entreprise les recevra. Corr. Bordeaux

BOURGOGNE-ELECTRONIQUE (DIJON)

BATAILLE

POUR RESTER DANS L'USINE

La journée d'hier a été l'occasion, à l'intérieur de Bourgogne Electronique, d'une bataille pour que les grévistes restent à l'intérieur de l'usine. Dès 7 h 30, ceux-ci étaient à la porte, diffusant un tract appelant au soutien. Dans la matinée, les délégués non sanctionnés parcouraient l'usine pour mobiliser les ouvriers et les ouvrières, pour faire le point sur la situation.

C'était bien accueilli et de nombreuses discussions avaient lieu. Différentes propositions étaient faites, en particulier, l'idée d'apporter un soutien financier aux grévistes était largement reprise. Aussitôt, Malot, chef de personnel, faisait constater le déplacement parfaitement légal de ces délégués par un huissier dans un but d'intimidation, mais sans succès. A 12 H, les délégués mis à pied intervenaient à la cantine et expliquaient qu'ils étaient toujours dans l'usine et faisaient le point de la bataille juridique en cours avec la direction. Le licenciement de Vieillard n'a aucune valeur légale, car le président du CE, Beauregard, n'avait pas le droit de voter. Le gérant de la

cantine, dès qu'il a vu Malot accourir à la cantine

avec un huissier, a coupé la sonorisation. Ce qui n'a pas du tout été du goût des ouvrières de plus en plus révoltées par ces manœuvres. Il a ensuite signifié à un délégué mis à pied son expulsion immédiate de l'usine. Les travailleurs ont refusé et se sont retrouvés au local syndi-

cal. Dès aujourd'hui, les 23 grévistes seront à la porte de l'usine pour imposer l'entrée qu'on veut leur interdire. En étant présents, en montrant leur détermination à se battre, les 23 licenciés montreront que ce n'est pas la direction qui aura le dessus ! Y.C.



LES LIP COMPTENT SUR LES JOURNÉES «PORTES-OUVERTES»

Le moral était bon, hier matin à la sortie de l'assemblée générale. Les LIP se préparent pour ces journées «portes ouvertes». Des groupes armés de pelles et de balais commencent un nettoyage complet de l'usine. «Ce n'est jamais aussi propre que quand on occupe», disait un gars en rigolant. D'autres ont continué la préparation des banderoles ou des stands.

Assurément, ces journées seront d'une grande importance et pas seulement pour les LIP. D'ailleurs, le thème central est bien la confrontation des expériences, la recherche de réponses aux questions nombreuses qui se posent actuellement dans les luttes. Des forums seront organisés à cet effet. Lip, Griffet, Réhault, Peugeot... Autant de luttes riches d'enseignements. Partout dans ces boîtes, les travailleurs sont confrontés aux mêmes problèmes : comment faire reculer la bourgeoisie ? Comment riposter à la répression ? Comment développer l'initiative des travailleurs ?...

Plus qu'un carrefour sur les luttes, ces journées seront une réflexion commune, le premier pas dans la recherche d'une coordination de l'ensemble des luttes de la classe ouvrière et du peuple.

Cette initiative marquera également une étape : celle de l'ouverture de l'usine, de l'affirmation dans les faits que le combat des LIP, c'est bien le combat de tous les travailleurs.

Des précisions ont été apportées hier sur les démarches juridiques. Jusqu'au 13 mai, les LIP percevront leurs salaires, le service des cars fonctionnera, la cantine continuera d'assurer les repas. Ce n'est qu'après cette date que les lettres de licenciement arriveront. Il y aura probablement, à ce moment, le règlement des indemnités de licenciement et des congés payés. Et après ? «On s'inscrit tous collectivement au chômage et on exige les 90%», dit un LIP, «comme ça, côté fric, on aura le temps de se retourner». Même si le problème de l'argent ne se pose pas aujourd'hui, il n'empêche que la question du stock est posée. Il y en a pour une petite fortune et si les syndicats veulent effectivement liquider les biens, c'est par là qu'ils commenceront. Il va falloir se poser la question de savoir comment ne pas laisser échapper cette importante arme que constitue le stock. Le week-end «portes ouvertes» sera aussi une occasion d'en discuter.

Gérard PRIVAT

FOYER SONACOTRA (Dijon) 200 saisies-arrêts sur les salaires

40 travailleurs du foyer Sonacotra de Dijon (ouvriers algériens, marocains, de Hoover, Bourgogne Electronique, de Peugeot et du bâtiment, etc...) en grève des loyers depuis le 1^{er} mars, viennent de recevoir une convocation au tribunal d'instance pour les 14, 21 et 28 mai afin de se faire signifier la saisie-arrêt sur leur salaire. Aux dernières nouvelles, 160 autres lettres devraient être envoyées.

Au foyer Sonacotra Mistral, les conditions de logement sont détestables : chambres de 5 m², aucune insonorisation, pas d'hygiène ni de sécurité, aucune liberté individuelle à cause du règlement et du gérant (ancien capitaine de cavalerie !) Et tout cela pour un loyer de 210,80 F par mois !

Les travailleurs refusent l'augmentation de 0,30 F de réduction des loyers proposée par Claudius Petit, président de la Sonacotra. Ils exigent la diminution et le blocage des loyers, le remplacement des gérants par un concierge, la reconnaissance des différents comités de grève, la liberté de visite, de réunion, de meilleures conditions de vie et de sécurité. Ce sont les résidents qui sont touchés. De plus deux délégués ont reçu, le 27 avril, une sommation de quitter le foyer Sonacotra sous huitaine parce qu'ils n'avaient pas payé leur loyer. Ils sont encore au foyer. Un élément de l'Amicale Marocaine qui s'est fait récemment prendre aux promesses d'Hassan II de se voir attribuer 200 m² de terrain à bâtir au Maroc, à conditions de prendre la

carte de l'Amicale, essaie de démobiliser les travailleurs et de faire accepter les 30 centimes. Sans grand succès, semble-t-il. Les travailleurs des foyers bénéficient du soutien et de la sympathie de la population. Un comité de soutien s'est mis en place sur le quartier de la Malardière qui rassemble des habitants du quartier et des syndiqués CGT et CFDT. Ce n'est pas la première lutte dans les foyers à Dijon. Déjà, au foyer de la rue Abrioux, une lutte avait été menée fin février avec l'appui des étudiants des campus contre l'expulsion d'un résident marocain, vidé du foyer parce que son père lui avait rendu visite.

Ils avaient envoyé une délégation à Paris le 1^{er} mai et ont accueilli favorablement l'annonce d'une mobilisation nationale des foyers y compris pour un Rassemblement ou Congrès des résidents en lutte, proches.

Un collectif d'avocats est en place pour faire annuler la décision du Tribunal d'Instance. La mobilisation est en cours pour préparer la riposte !

Correspondant Dijon

LUTTES OUVRIERES

6 mai, journée nationale «sécurité du travail».

ON NE "MARCHANDE" PAS LA SECURITE, ON L'IMPOSE

Une journée nationale «sécurité du travail» CGT-CFDT : où va-t-on ainsi alors que comme indication, il n'y a eu que la consigne d'initiatives adaptées aux circonstances ; il n'y a pas lieu de s'enthousiasmer ! En guise d'expérience «avancée», on nous indique que telle fédération syndicale ira ce jour-là «visiter des endroits de l'entreprise ou d'autres usines voisines qui ne sont pas connus (du point de vue sécurité)», des discussions sur le lieu de travail et des conférences de presse par branches... Bref, on va beaucoup parler et cela risque d'être tout ! Bien sûr, la CGT a déjà déclaré — en la personne de Jacqueline Dervilly-Lambert de la direction confédérale — qu'«une suite serait donnée au plan des branches d'industries, notamment le bâtiment et la sidérurgie», mais pour y dire et y faire quoi ?

«ON NE DOIT PAS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !»

Ce mot d'ordre, repris dans plus d'une manifestation (du bâtiment, entre autres) symbolise toute une attitude face aux accidents, à la sécurité du travail ! Les morts de la Samaritaine, ceux de Rombas, les 26 victimes de Gennevilliers... sont là pour nous convaincre s'il en était besoin de l'importance de la lutte qui demeure à mener sur ce front.

Le «progrès» des techniques a été utilisé pour intensifier le travail et non protéger les travailleurs. Comme l'avaient dénoncé des travailleurs au Colloque de Grenoble sur les accidents du travail (les techniques sont choisies en fonction des objectifs du patronat ; les machines sont dessinées dans des

bureaux aux ordres du patronat... vendues sur la base des cadences qu'elles permettent d'imposer, sans aucune information sur les garanties de sécurité qu'elles peuvent présenter... (sans parler des conséquences d'éventuelles défaillances techniques non envisagées)...

Toute une bataille d'experts, ceux du gouvernement et du patronat contre ceux des syndicats dont les militants de l'Institut National de Recherche sur la Sécurité, a été engagée sur les conditions de sécurité et la prévention des accidents. En fin de compte qu'a-t-elle donné ? La réglementation du travail (en matière de droit comme de sécurité) ne progresse que sous les coups de boutoir des luttes des travailleurs : c'est parce qu'à Liévin le Tribunal Populaire a clamé la



vérité que dans l'année qui a suivi les tournées de vérification, l'installation d'arrêts-barrages, etc... se sont effectuées à un nouveau rythme ! C'est parce que les ouvriers du bâtiment ont débrayé, manifesté, crié leur volonté qu'il s'est trouvé des «patrons en prison», des juges pour les y mettre !

Mais surtout, toute une pression est à établir dans

l'entreprise, quotidiennement !

C'est la bataille pour la transformation des Comités Hygiène et Sécurité de structures vides, tout juste bonnes à émettre des vœux ou protester platoniquement après coup en instrument de lutte aux mains de syndicalistes révolutionnaires, pour faire chaque fois la lumière sur les risques encourus, les conditions dont se rend

coupable le patronat...

C'est la mobilisation pour remettre entre les mains de la classe ouvrière de plus en plus les choix de sécurité et de santé ; en débrayant contre les cadences et les horaires qui amoindrissent les réflexes, la résistance et l'état général, contre l'introduction ou le maintien de méthodes et de machines dangereuses pour l'ouvrier, etc...

C'est enfin, toute une prise en charge des choix de société qu'implique en fait les choix de sécurité,

comme l'avaient montré et le Tribunal de Liévin et la lutte des hauts-fourneaux de Dunkerque : parce que les travailleurs en refusant ou proposant aujourd'hui telle ou telle solution dessinent sur le terrain de la sécurité du travail les contours, les exigences d'une France socialiste où le pouvoir ouvrier-paysan garantirait qu'on produise pour le bien collectif du peuple en développant la protection des travailleurs !

Stéphane RAYNAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL : DES CRIMES QUI NE SERAIENT QU'«GASPILLAGES» ?

Pour les révisionnistes, notamment lorsqu'ils s'expriment au nom de la CGT, les accidents du travail sont des «scandales», un «gâchis humain insupportable»... Quant aux responsabilités, elles demeurent dans le vague d'une dénonciation de «certains patrons qui sont des dangers publics et que le CNPF et le gouvernement couvrent». (Krasucki, le 19/11/75).

ce que sont pourtant les cadres qui, en poussant aux cadences et aux boni, amènent de fait à l'accident !

Mais dans les luttes aujourd'hui, les travailleurs refusent de monnayer leur vie par des primes : ainsi, à Usinor en 1973, après la mort de Jean-Claude Delalleau, les haut-fourneaux refusèrent de reprendre le travail tant que n'aurait pas été mise en place une machine à changer les tuyères. Il y a un mois, à la poudrerie MGM de Clérieux, après que cinq ouvrières aient trouvé la mort, la grève a été déclenchée pour exiger la mise en place immédiate de mesures de sécurité sur les postes de travail. Ce que veut la classe ouvrière aujourd'hui, c'est décider et prendre en charge sa propre sécurité.

LA SÉCURITÉ, UNE AFFAIRE RENTABLE POUR CERTAINS

Les capitalistes savent faire du profit par tous les bouts. Ainsi, pour le marché de la «protection individuelle» (gants, masques, chaussures de sécurité, etc...), le chiffre d'affaires est de 500 millions de francs nouveaux. Le PDG de COMASEC, un des premiers fabricants de matériel de protection réalisait un bénéfice de 38% avant impôt. Celui de Jallat n'avoue que 20%.

Comme le dit le journal patronal «L'Usine Nouvelle» : «Si les fabricants sont particulièrement préoccupés par leur mission humanitaire, ils n'en sont pas malgré tout prisonniers. D'ailleurs, cette préoccupation essentielle rend imparfaitement compte de leur vraie mission qui est celle de n'importe quel industriel : fabriquer un produit sûr au moindre coût».

Et aussi de faire du profit sur le dos des travailleurs, au besoin sur leur vie.

Corr. INRS

14^e jour de grève Monin ordures service (Lyon)

Monin est une entreprise privée de ramassage d'ordures et de travaux publics. Elle a passé des contrats pour le ramassage des ordures ménagères dans plusieurs quartiers de Lyon et de sa proche banlieue. Depuis le 22 avril les 200 chargeurs sont en grève et dernièrement les chauffeurs ont rejoint les grévistes. Pour le moment le secteur travaux publics n'est pas en grève. Leurs revendications c'est la régularisation des tournées (certaines sont plus longues que d'autres) mais c'est surtout le refus de la charge de travail, le patron ayant décidé de supprimer neuf camions sur un quartier pour les employer sur des tournées pour lesquelles il a obtenu de nouveaux contrats. La direction fait un chantage : «Si vous ne reprenez pas le travail avec mes conditions, vous allez faire couler la boîte». Le chantage ne prend pas avec les travailleurs, en effet comment y croire quand on voit sortir l'associé du patron dans une mercédès dernier cri, bourrée de

mini-cassettes et de gadgets en tout genre. Les chargeurs, en majorité immigrés manifestent une très grande combativité. Lors de la manifestation syndicale du 1^{er} mai, ils se sont fait remarquer par leur enthousiasme et on peut dire que les tentatives d'intimidation de la direction (poursuites engagées contre un délégué pour «menace de mort») n'ont pas entamé leur volonté de voir aboutir leurs revendications.

L'USINE HENRI ET GEORGES BARBRY A ARMENTIÈRES ; Les ouvriers ont obtenu sans se mettre en grève, 30 centimes de l'heure après avoir menacé de grève et ils vont se prononcer aujourd'hui sur la suite du mouvement, ils voulaient partir en grève sur les salaires et pour une prime annuelle de congés payés de plus. La Franco-Belge à Merville a suspendu le mouvement de grève.

• LOCK OUT CHEZ BERLIET (Bourg en Bresse) : Plusieurs ateliers de Berliet viennent d'être fermés par la direction et 800 ouvriers ont été mis en chômage technique ! Tout cela pour répliquer à une grève des caristes (une cinquantaine d'ouvriers) qui dure depuis une semaine, pour 90 F par mois d'augmentation pour tous !

• 200 ÉBOUEURS DE LYON EN LUTTE : Depuis le 22 avril, 200 éboueurs de l'entreprise Monin Ordures à Lyon, sont en grève. En janvier un accord avait été conclu avec la direction, accord qui prévoyait l'augmentation des salaires tous les trois mois, basés sur les indices syndicaux CGT et CFDT, ainsi qu'un rattrapage de un franc de l'heure. C'est parce que la direction n'a pas respecté cet accord que les travailleurs sont en lutte. Non seulement les travailleurs voient leur salaire bloqué mais en plus, la direction tente d'augmenter leur cadence de travail. C'en était trop !

CLÉRIEUX

suite de la une

Nous rappelons qu'à Clérieux le travail n'a toujours pas repris. La M.G.M. a essayé de faire reprendre le service d'entretien mais plusieurs travailleurs ont refusé par solidarité. Des demandes des ouvrières de Clérieux et de leurs syndicats ont été satisfaites : suppression du rendement ; pas de salaire en dessous de 2 000 F ; ouvrières payées pendant un an à 110 % à titre compensatoire pour les plus bas salaires ; des conditions de sécurité qui pourront faire arrêter le travail au moindre doute ; ouverture des négociations au 31 mai pour discuter de l'indemnisation des familles des victimes indépendamment des indemnités du procès juridique. En effet, il est possible que l'usine ne reprenne pas avant un an ; la colère est toujours grande chez tous les habitants de Clérieux. Ils veulent vraiment que tous les responsables au plus haut niveau soient sévèrement punis !

Une gerbe a été déposée le 1^{er} mai, à l'entrée du cimetière, sur cette gerbe, deux mots : «M.G.M. assassin». On a essayé de rendre le texte illisible en le retournant et c'est un ouvrier de la

famille de la victime qui l'a remise en place. Cette gerbe a été chaleureusement accueillie par toutes les familles et les habitants de Clérieux. La direction de la M.G.M. cède actuellement devant la détermination des travailleurs mais elle cède aussi pour essayer de désamorcer la lutte de ceux qui veulent faire condamner les responsables de cet assassinat. Il est déjà question que le procès soit reporté de un, deux ou trois ans. Une fois de plus, on voit que la justice sert les patrons. Nous devons continuer à rester mobilisés sur cet accident pour qu'il ne soit pas oublié ! Ceux qui veulent que les responsables soient punis, ceux qui dans la région ont leur mot à dire sur leurs propres conditions de travail, tous ces gens feront en sorte que cette explosion ne soit pas oubliée. La preuve en est l'accueil chaleureux des numéros du «Quotidien du Peuple» lus, le 1^{er} mai à Clérieux, chez toutes les familles. Continuons l'enquête populaire qui accable la M.G.M. ! Préparons-nous à diffuser tous les éléments de l'enquête ! M.G.M. assassin doit être condamné au plus haut niveau !

Corresp. Clérieux

INFORMATIONS GENERALES

APRÈS LA SONACOTRA, LA BOURGEOISIE EXPULSE 4 ÉTUDIANTS AFRICAINS

Après l'expulsion de quatre vingt Pakistanais et de seize délégués des foyers Sonacotra, le gouvernement vient encore une fois de réprimer les immigrés. Vendredi 30 avril, à 6 H du matin, quatre étudiants immigrés, Bachono et Étienne Traoré (Haute-Volta), Vignon (Dahomey) et N'Lend (Cameroun), ont été arrêtés dans leurs chambres, matraqués et expulsés d'urgence en Afrique. Tout cela s'est passé à la Maison d'Afrique (cité Internationale) où résident ces étudiants, tous boursiers. Détail important, car les loyers (250 F par mois) sont prélevés directement à la source. Ce foyer est dirigé par un gérant, Valigny, ancien colon (15 ans en Afrique). Il refuse de prendre en compte les revendications des résidents. Ces derniers sont organisés en Comité qui a élaboré une plate-forme revendicative où les résidents s'élèvent :

- contre le prélèvement à la source,
- droit de faire la cuisine sur place,
- liberté d'expression et droit de réunion,
- droit de contrôler les admissions et la gestion du foyer.

Le 9 avril, des étudiants devaient rentrer au pays. Ils réclament le montant de leur caution (250 F), le gérant leur fait signer un reçu de 250 F mais ne leur donne que 210 F en expliquant que la différence correspond à des couvre-lit soi-disant «brûlés»... C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase ! Les

résidents se mobilisent : le comité de résidents demande à rencontrer la direction. Le gérant fait appel à la police en faisant croire qu'il est séquestré : les CRS interviendront...

Le 12 avril, le gérant organise une grève bidon du personnel contre les résidents (en fait de grève, les travailleurs sont mis en chômage technique !). Face à cette situation, les résidents prennent en main le fonctionnement du foyer (nettoyage, distribution du courrier...) et pour déjouer la manœuvre du gérant, ils se déclarent solidaires des employés du foyer. Constatant l'échec de sa manœuvre, il

fait reprendre le travail. «Les personnels ont obtenu satisfaction», de quoi ?

Mais, pour le gérant, pas question d'en rester là. Il désigne à la police les noms des soi-disant meneurs et fait savoir qu'il ne reconnaît plus le comité des résidents. Le 30 avril, à l'heure du laitier...

Les résidents ont décidé d'organiser la riposte ; la lutte qu'ils vont engager est pour eux la même que celle des travailleurs des foyers Sonacotra : «La jonction est indispensable, c'est la même répression, le même ennemi à combattre»...

Des avocats ont été contactés, ils doivent intervenir auprès du Ministère de l'Intérieur pour le retour des étudiants expulsés.

La CGT et la CFDT ont été saisies et des communiqués ont été envoyés dans la presse. Le 1^{er} mai, le «Collectif des organisations africaines en France» a diffusé un tract à la manifestation syndicale de l'après-midi. Une liaison permanente a lieu avec le Comité de Coordination des Foyers Sonacotra. Dès cette semaine, des actions communes sont envisagées :

«Plus que jamais, solidarité des travailleurs et étudiants immigrés et français !

Marc PIRON



Expo formation au Palais des Congrès

LA FORMATION PERMANENTE : un bon filon

Les marchands de soupe sont partout, ils ont investi la formation permanente pour se partager les 1,63% sur la masse salariale que les entreprises versent actuellement pour la formation permanente. Le salon expo formation qui se tient du 5 au 8 mai au Palais des Congrès à Paris est paraît-il destiné à «informer le public sur les droits et les possibilités en matière de formation» ; en fait ce n'est rien d'autre qu'une exposition commerciale où les marchands de formation viennent proposer aux patrons leurs services en tous genres.

On y découvre que la formation permanente est d'abord un marché et un marché qui marche, où les affaires sont bonnes, les bénéfices fructueux, les perspectives prometteuses. Le public présent est essentiellement composé de patrons et de cadres venus établir leur programme formation ou discuter des dernières nouveautés en la matière.

La contribution des entreprises sur la formation permanente alimente en plus des entreprises spécifiques de formation qui vendent des stages tous préparés comme des potages en sachets, les marques de l'audio-visuel,

très appréciées en formation permanente, les maisons d'édition dont plusieurs se sont spécialisées dans ce domaine et certaines entreprises qui proposent leurs services pour accueillir les séminaires...

Les premiers bénéficiaires des stages sont les cadres de direction qui, sous couvert de se recycler, s'offrent des stages où l'agréable se joint à l'utile, ces messieurs semblent avoir une nette propension à préférer la montagne, ou la mer et les bons restaurants.

Au programme, on trouve des cours sur la façon de s'opposer aux syndicats, d'empêcher les grèves ou de

détendre les relations dans l'entreprise.

Les stages réservés aux ouvriers par contre se déroulent dans l'entreprise sous la surveillance de la direction. Ils visent soit à assurer la reconversion du personnel en cas de restructuration et à donner l'illusion aux travailleurs que, s'ils sont sérieux et travailleurs, ils pourront s'en sortir individuellement.

Présentée par son créateur, Delors (aujourd'hui membre du PS), comme une réforme de structure assurant l'égalité des chances, la loi sur la formation permanente est à coup sûr un bon filon pour les marchands de formation.

Serge LIVET

• AGRET : La réunion de la chambre criminelle de la Cour de Cassation est avancée au 11 mai au lieu du 13 mai. On saura à cette date si la chambre criminelle demande ou non un supplément d'information.

SAUNIER SÛTÉ RENFORCÉ LE CHANTAGE AUX EXAMENS

«Le pays ne pourrait pas croire que les examens aient la même valeur que l'an dernier, là où la grève a duré de neuf à dix semaines».

C'est ce qu'a déclaré Saunier Sûté devant un auditoire «UDR-Jeunes». «Le secrétariat d'Etat mettra tout en œuvre pour que les étudiants victimes de l'intolérance ne souffrent pas de ces perturbations», a-t-elle rajouté.

Les menaces gouvernementales sont claires, elles s'adressent tout autant aux étudiants qui tiennent à valider leurs examens qu'aux parents pour qu'ils renforcent la pression sur les grévistes. Elles arrivent mal à cacher l'inquiétude de Saunier Sûté devant la faiblesse de la reprise dans les facultés. Les examens sont son atout majeur, particulièrement à la veille de la réunion de la Coordination étudiante de Lyon. Après avoir laissé l'UNEF-P(C)F annoncer partout des «reculs du pouvoir sur la réforme», elle précise maintenant : «Je n'ai pas changé un point-virgule à cet arrêté, ni un iota au principe de son application». Chantage et menaces, flics dans les facultés ; face aux hésitations du mouvement étudiant, la bourgeoisie elle, a fait ses choix !

A onze jours du procès Simeoni, explosions en série en Corse

16 attentats à l'explosif ont été commis hier en Corse, à Marseille, à Nice. Des bâtonnets de plastic ont été lancés contre une station service appartenant à un pied-noir, contre une propriété agricole, la villa d'un ex-colonel de la Légion, la sous-préfecture de Sartene, et une quincaillerie d'Ajaccio. Un attentat a été commis également contre le Palais de Justice de Marseille et un pylône EDF à Nice. Ces attentats ont été revendiqués par le «Front National de Libération», une organisation qui réclame l'indépendance.

Les réactions ont été immédiates. Le nouveau préfet Riolacci, tout en qualifiant ces incidents de minimes, a été très dur avec ceux qu'il appelle «les séparatistes». Interrogé par une station de radio au sujet du prochain procès d'Edmond Simeoni, Riolacci, inquiet, a déclaré : «Je ne peux pas exclure un regain de tension à l'occasion du procès». Ces attentats ne constituent pas véritablement une surprise pour les Corses. Depuis les suites d'Aléria, un certain nombre d'autonomistes et d'indépendantistes envisageaient, face à la répression, de durcir la lutte.

Le contentieux entre les Corses et le gouvernement est lourd depuis l'affaire des boues rouges (1), Aléria.

Depuis l'incarcération d'Edmond Simeoni, deux éléments sont significatifs de l'état d'esprit qui existe aujourd'hui en Corse : le premier a été l'affaire Bastia-Nice.

Le deuxième élément significatif de la tension actuelle est l'attente générale en Corse du procès d'Edmond Simeoni devant la Cour de Sûreté de l'Etat, le 17 mai prochain. De surcroît, trois autres Corses restent à ce jour encore emprisonnés.

Pour les militants corses, le 17 mai sera l'occasion de dénoncer cette parodie de justice, où les juges sont désignés par le gouvernement et où l'on cherche à

condamner Simeoni sans pouvoir faire la preuve que les coups de fusils ont été tirés par les militants corses. La Cour de Sûreté de l'Etat aurait refusé de faire exécuter une analyse de trajectoire qui aurait pu innocenter le «comando d'Aléria».

Le Comité de soutien aux patriotes corses appelle le 15 mai à «12 heures pour la Corse» à la Mutualité avec la participation de la plupart des organisations corses. Ce meeting réunira aussi des Basques, des Bretons, des Occitans. La quinzaine qui s'ouvre sera donc importante pour la Corse. Le gouvernement l'a bien compris et cherche à faire voter en vitesse par l'Assemblée un crédit de 50 millions pour assurer «la continuité territoriale», c'est-à-dire à ramener le prix des produits vendus en Corse à leur niveau sur le continent. Yvon Bourges de son côté, vient de confirmer que la légion étrangère, aura le droit d'intervenir en Corse. Cette déclaration, à quelques jours du procès Simeoni constitue, sans nul doute, une véritable provocation pour les Corses.

Pierre PUJOL

(1) Le déversement par une société italienne, la Montedison, de déchets de bioxyde de titane, au large de la Corse, dévastant les zones de pêche.

FACULTÉ DE DAUPHINE : AGRESSION FASCISTE

Mercredi, de 8 heures à dix heures 15, 50 fascistes du GUD déversent leurs tracts et graffitis abjects, contrôlent les entrées et saccagent les locaux des seules organisations de «gauche» et d'extrême gauche. Arrivés entre-temps, les flics croisent poliment les nerfs qui s'en vont en criant : «L'anarchie aujourd'hui, l'Ordre Nouveau demain». Les étudiants qui rentrent alors ne toléreront pas d'être assaillis «démocratiquement» par les pétitionnaires du «Comité anti-grève». Réaffirmant la représentativité des seules assemblées générales, ils disperseront panneaux et pétitions, sans aucune violence sur les personnes.

En AG, le secrétaire général de l'université vient condamner les «gangsters» fascistes et promet d'engager des poursuites contre le GUD, en particulier contre deux agresseurs formellement identifiés. Mais ce monsieur «de gauche» s'est

livré par ailleurs à des menaces contre des enseignants grévistes et réprime le personnel ATOS : il a peur de leur unité en consolidation.

Aussi les étudiants ne feront-ils confiance qu'à leur mobilisation pour défendre leur mouvement contre la violence des fascistes, des vigiles ou des flics, et contre ceux qui cherchent à le liquider en douceur, comme l'UNEF.

• LE PS DE PLUS EN PLUS «RÉVOLUTIONNAIRE» : Mitterrand, dans une lettre ouverte en réponse à Jacques Ferry, patron de la sidérurgie, (qui avait récemment critiqué les nationalisations) écrivait hier dans «Le Monde» : «Nous ne considérons pas le profit comme mauvaise en soi. Au contraire, il est gage de création de richesses et condition du progrès commun !». Tous les ouvriers savent bien qu'aujourd'hui, c'est le progrès commun !

Dès aujourd'hui, la conférence doit rentrer dans le vif des débats. Kissinger et le porte-parole des pays non alignés s'adresseront à l'assemblée. Ce ne sont pas des mots qui vont être échangés, mais des propositions, autour desquelles s'affrontent les pays du Tiers Monde et les pays occidentaux.

DES PROPOSITIONS OPPOSÉES

Dans la suite de Kissinger, on annonce déjà que ses projets sont de proposer la création d'une banque internationale destinée à financer l'exploitation et l'exportation des ressources minérales, dont une première tranche de un milliard de dollars serait financée par les pays occidentaux et les pays producteurs de pétrole. Ce qui est exactement à l'opposé des propositions des pays non alignés qui ont défini leurs propositions à Manille : ils exigent notamment d'avoir les moyens pour développer leur propre industrie de transformation des matières premières au lieu d'être contraints de les vendre à l'état brut, à très bas prix. Pour Kissinger, il s'agit avant tout d'assurer «le libre accès aux matières premières», alors que pour les pays du Tiers Monde, il s'agit d'assurer leur propre développement.

C'est ce qui inspire les propositions élaborées par le secrétariat de la CNUCED. Les prix du cacao, du café, du thé, du jute, du sucre, du coton, du caoutchouc, des fibres dures, de l'étain et du cuivre devront être stabilisés par un fonds destiné à financer les stocks. Celui-ci permettrait de faire face aux variations de la demande sur le marché mondial qui est la cause d'effondrements parfois vertigineux des cours.

Ces prix seraient indexés sur l'inflation mondiale et augmenteraient au fur et à mesure de la dévaluation des mon-

naies. Ainsi, serait garantie en partie la stabilité des revenus, nécessaire au développement des pays du Tiers Monde.

La CNUCED de Nairobi est particulièrement importante : après la première offensive concertée des pays du Tiers Monde en 1972 à la CNUCED de Santiago et après Octobre 1973, on en arrive à une confrontation sur des propositions précises pour instituer le «nouvel ordre économique mondial», qui doit matérialiser les victoires des pays du Tiers Monde contre le pillage impérialiste et toute l'organisation qui le permet. De cette confrontation dépend aussi bien l'issue de la conférence Nord-Sud que l'ensemble des négociations ouvertes entre pays occidentaux et pays du Tiers Monde.

G. CARRAT

4eme CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT A NAIROBI

L'INDEXATION DES PRIX : LE COEUR DE LA BATAILLE

L'un des problèmes qui sera au centre de la CNUCED de Nairobi est celui du prix des matières premières. C'est le premier problème qui ait été posé, et avec acuité, lors de la hausse des prix du pétrole. C'est aussi celui qui s'est posé tout au long des deux dernières années : les revenus des pays du Tiers Monde ont baissé à cause de la baisse de la valeur des monnaies combinée à la hausse des prix des produits importés en provenance des pays industrialisés. Durant cette période, les revenus ont baissé de 40 à 70 %.

Ainsi, après s'être battus pour la hausse des prix des matières premières, et les avoir effectivement pour cer-

taines d'entre elles augmentés considérablement, les pays non alignés ont défini en août 1975 à Lima comme l'un des axes essentiels de la lutte «l'indexation des prix des exportations des produits de base et des matières premières des pays en voie de développement sur le prix de leurs importations en provenance des pays développés».

Autrement dit, lorsque les prix des produits alimentaires et industriels importés augmentent, les produits de base doivent être augmentés dans les mêmes proportions.

A l'assemblée générale de l'ONU, en septembre dernier, Kissinger proposait un plan pour «assurer la stabilité des

revenus des produits de base». Il proposait des prêts aux pays producteurs de matières premières pour compenser les fluctuations des cours au lieu d'assurer la stabilité des prix, et des pouvoirs d'achat.

A la réunion de Manille du mois de février, au cours de laquelle ils ont préparé la session de la CNUCED, les pays non-alignés ont décidé d'exiger la revalorisation et la protection du pouvoir d'achat des matières premières, en les indexant sur plusieurs facteurs : l'épuisement de celles-ci, le coût des produits importés, l'inflation et la baisse des monnaies. Ils exigeaient dans le même temps que le débat porte sur les transports, la transformation des matières premières dans les pays producteurs eux-mêmes, les problèmes posés par les besoins en matières premières et produits alimentaires des pays en voie de développement.

La bataille pour l'indexation des prix s'intègre dans un ensemble plus vaste. Les pays du Tiers Monde veulent que soient définis les moyens pour assurer leur capacité de développement. Ce qui suppose que soient battus en brèche tous les moyens par lesquels s'effectuent le pillage, l'appauvrissement, la famine et la misère de régions entières du monde.

Mutinerie sur un torpilleur russe

Selon le quotidien suédois «Expressen», une mutinerie se serait produite en novembre 75 à bord du contre-torpilleur soviétique «Storojevoï» au large de Riga, dans la Baltique. Au moment où le navire devait regagner Leningrad, une partie des 250 hommes de l'équipage se serait rebellée, prenant les commandes du navire en direction des eaux territoriales suédoises. Des unités de la marine seraient intervenues, ainsi que des bombardiers, pour arraisonner le contre-torpilleur et le ramener à Riga où les dirigeants de la mutinerie auraient été exécutés. Selon d'autres informations, l'état-major suédois aurait confirmé ces faits.

S'il est vérifié, cet événement n'aurait rien de surprenant : il est inévitable que la nouvelle bourgeoisie russe, en développant une grande armée impérialiste (de 3,2 à 4 millions en quelques années) avec une flotte qui sillonne les mers du monde entier, doit affronter de graves contradictions dans cette armée, où la discipline ne peut se fonder que sur la contrainte et la force.

Un tel événement n'est pas isolé. En effet, la classe ouvrière d'URSS et les pays dominés par le social-impérialisme engagent la lutte contre les nouveaux bourgeois par des grèves, par des manifestations : en novembre 1967 à Khar'kov, en mai 69 à Kiev, en septembre 72 à Dnepropetrovsk.

Par ailleurs, la nouvelle bourgeoisie doit également faire face à la révolte des minorités nationales opprimées (pays baltes, Georgie) et à l'opposition des intellectuels. Malgré la répression sauvage, ces luttes ne peuvent aller qu'en se développant. Les nouveaux tsars du Kremlin sont assis sur un volcan.



Pillage impérialiste : la famine au Sahel

Algérie : A l'occasion du procès de cadres français, la nature de la coopération en question

Le 23 novembre, deux cadres de la Société Stéphanaises de Construction Mécanique, Michel Pelloie et Jean-Claude Chauchard, étaient arrêtés par la sécurité algérienne à Annaba. C'est hier que leur procès s'est ouvert à Alger.

Corruption particulièrement dirigée vers les coopérateurs étrangers travaillant dans la Société Nationale de Sidérurgie (SNS El Hadjar), espionnage économique et industriel, tels sont essentiellement, les charges retenues par la justice algérienne contre les deux Français, ainsi que contre Michel Beaurain, arrêté le 19 janvier dernier dans le cadre de la même affaire. Rendant compte de l'enquête des services algériens, le journal «El Moudjahid» précisait que les renseignements recueillis allaient au-delà des besoins de la Société de Métallurgie Stéphanaise, et laissait entendre qu'ils pouvaient servir à des fins d'espionnage pur et simple.

Les documents que Pelloie

aurait détournés, concerneraient en effet le tableau comparatif des offres faites par diverses sociétés soumissionnaires des marchés de la Société Nationale Algérienne : moyen que la SSMC se serait donné pour éliminer ses concurrents. Pour obtenir ce document, il aurait versé une somme de plusieurs millions anciens à un coopérateur sur le point de quitter l'Algérie. Mais, toujours selon la police algérienne, il aurait commencé ses activités avant même que sa société n'ait soumissionné pour un marché de 200 milliards anciens.

Après ces deux arrestations, la «Confédération Générale des Cadres» de la région stéphanoise, dans un communiqué affirmait que

«aucun commerce international n'est plus possible si, pour négocier des affaires, notre gouvernement ne peut assurer la sécurité de ses ressortissants». On sait ce que, dans le monde impérialiste «négociateur des affaires» veut dire : les récentes affaires de corruption organisée sur une vaste échelle par les plus grands trusts américains, comme Lockheed, en donnent assez bien l'idée.

Quelle que soit la culpabilité ou non des cadres inculpés dans cette affaire, il reste, n'en déplaise à la CGC, une question de principe : à l'heure où de plus en plus, les pays occidentaux comptent sur les exportations de moyens de production en direction du Tiers Monde pour sortir de leur crise, ce genre de pratique ne peut que se développer. Et il est parfaitement du droit des pays visés de se défendre en appliquant leur législation nationale.

● **CORÉE** : Le pouvoir fasciste de Corée du Sud a condamné à mort l'étudiante Kim Oh Ja, accusée d'avoir organisé une cellule communiste et d'avoir distribué des tracts. Sept autres étudiants ont été condamnés à des peines de prison.

● **INDE** : Une agence de presse indienne révèle que les émeutes qui ont eu lieu à Delhi il y a quinze jours et qui ont fait plusieurs morts étaient liées à la campagne du gouvernement pour la stérilisation.

VISITE DU PREMIER MINISTRE POLONAIS A PARIS

Jacoszewicz, premier ministre polonais est arrivé hier à Paris. Il doit signer vendredi un accord de coopération économique. Cette visite fait suite à celle de Giscard en Pologne, qui avait donné une impulsion aux rapports franco-polonais.

Dans la perspective de sa politique de redéploiement et de recherche de nouveaux marchés, l'impérialisme français compte sur un certain nombre de pays de l'Europe

de l'Est, en particulier la Pologne. Le gouvernement polonais, depuis la révolte de la classe ouvrière en 1970, tente de faire face aux grandes difficultés économiques dues à une dépendance importante vis-à-vis de l'URSS et à une agriculture capitaliste incapable de satisfaire les besoins des masses. C'est pourquoi le gouvernement de Gierak fait appel à des investissements occidentaux : par exemple l'Allemagne lui a récemment consenti un crédit d'un milliard de marks. Le commerce avec

la France s'est accru considérablement en 1975, mais le déficit en défaveur de la Pologne a également augmenté, passant de 540 millions de francs à 1 169 millions. C'est que la France achète surtout des matières premières, en particulier du charbon. Le gouvernement polonais souhaite qu'on lui achète également des produits finis (pour rétablir la balance commerciale). C'est sur ce problème de diversification des échanges que porteront les discussions avec Giscard et Chirac.

INTERNATIONAL

● **ETATS-UNIS :** Après les élections primaires qui ont eu lieu dans quatre Etats, Carter accentue son avance dans le parti démocrate ; le ralliement de l'appareil du parti laisse penser qu'il a toutes les chances d'être un des deux candidats à l'élection de novembre. De l'autre côté, Reagan vient inquiéter le président en exercice, qui pose sa candidature à l'investiture du parti républicain. Dernier argument en date de Reagan : selon lui, les Etats-Unis doivent à tout prix conserver intégralement le contrôle du canal de Panama. L'impérialisme ne change pas de visage !

● **ESPAGNE :** Un photographe français a été arrêté, roué de coups pendant plusieurs heures, tandis que son matériel était détruit par la police espagnole, à Barcelone. Il prenait des photos des manifestations du premier mai.

● **AFRIQUE DU SUD :** De nouvelles lois fascistes vont être présentées au parlement ; elles comportent l'allongement à cent quatre-vingt jours du délai pendant lequel les gens peuvent être emprisonnés sans voir leurs avocats, la possibilité d'interdire des organisations pour des raisons de «sécurité», et d'interdire des publications pour les mêmes raisons.

La Côte d'Ivoire :

LE VRAI VISAGE DE LA COOPÉRATION

La présence de l'impérialisme français en Côte d'Ivoire, c'est d'abord celle de l'armée, le 4^e Régiment d'Infanterie d'Outre-Mer, avec 6000 hommes. Ce régiment occupe la base militaire de Port-Boué, située à un point stratégique qui permet de contrôler la capitale. Mais l'armée française peut également se permettre de parader dans tout le pays.

En fait, elle constitue la seule véritable force armée, sur laquelle Houphouët-Boigny sait qu'il peut compter, tandis que l'armée ivoirienne ne dispose même pas de munitions de réserves : celles-

ci sont détenues par la base française ! De plus, il y a 110 conseillers militaires avoués. L'armée française est intervenue directement en 1970 contre le soulèvement des paysans de Gagnoa, en le répri-

mant dans le sang, car l'armée ivoirienne était divisée.

UNE «COOPÉRATION SANS IMPÉRIALISME» ?

Les ministères ivoiriens sont truffés de conseillers politiques français (souvent anciens coloniaux) qui ont le titre de «conseillers techniques», mais qui prennent en fait les décisions. Ils doublent le personnel africain à tous les niveaux. C'est à leurs conseils qu'on doit des mesures comme le regroupement des paysans dans des villages en dur avec toits en tôle ondulée (ce qui aggrave considérablement les conditions de vie des masses, puisque les maisons deviennent invivables à cause de la chaleur et que les villages sont distants de plusieurs kms des plantations). C'est aussi à la sollicitude des conseillers français que les entreprises de travaux publics Lefèvre et Colas doivent leur réussite en Côte d'Ivoire : elles ont pu éliminer leur concurrente italienne Vianini.

Dans tous les secteurs, les coopérants sont particulièrement envahissants, français en grande majorité. Depuis l'indépendance, le nombre des Français a été multiplié par 10 ! Ce qui veut dire que beaucoup de ceux qui sont partis des anciennes colo-

nies se sont réfugiés dans ce dernier asile. Le plus souvent, les coopérants vivent dans des villas immenses, disposant de domestiques africains, éblouant un luxe insolent.

leur esprit critique. La bourgeoisie locale préfère envoyer ses enfants dans les écoles privées ; en fait les jeunes ivoiriens ont l'impression de servir de cobayes...

«DANS LE CIMENT QUI SOUDE VOTRE PAYS, IL N'Y A PAS UNE GOUTTE DE SANG»
(Giscard à Houphouët)

Assez de mensonges !
La vérité la voilà :

● Au cours du soulèvement des paysans de Gagnoa, en 1970, intervention directe de l'armée française, des centaines de morts. Tous les villages de la tribu Guébié ont disparu.

● Des opposants disparus :

- Qu'est devenu Biaka-Boda, membre du R.D.A., opposant d'Houphouët, disparu dans la région baoulé ?

- Comment est mort Ernest Boka, ancien ministre de l'Éducation Nationale ? On a prétendu qu'il se serait pendu, mais sa famille n'a pu voir son corps, il a été enterré par l'armée française.

- Qu'est devenu Ghabé, dirigeant de la révolte de Gagnoa, lui aussi disparu mystérieusement ?

La répression du mouvement étudiant

Houphouët a toujours voulu garder le contrôle du mouvement étudiant, dans la mesure où celui-ci prenait des positions anti-impérialistes. C'est ainsi qu'il a interdit l'Union Nationale des Étudiants de Côte d'Ivoire et qu'en 1969, il a essayé d'imposer l'adhésion au MEECI, organisation étudiante dépendant directement du parti gouvernemental. Les étudiants ont fait une grève générale de trois mois. Houphouët les a fait arrêter massivement et les a envoyés un mois au camp militaire d'Akouedo. Ils n'ont pu retrouver la liberté qu'en rédigeant un texte où ils «demandaient pardon» !

UNE ÉCOLE COLONIALE

L'appareil scolaire est également dominé par les coopérants. La femme d'un coopérant français peut devenir institutrice ou professeur sans aucun diplôme. La grande gloire du régime, c'est un enseignement par la télévision, financé par l'UNESCO. Il s'agit en fait d'un enseignement audio-visuel au rabais, qui sert à former des gens parlant bien français sans trop développer leur initiative ou

Dans l'enseignement supérieur, il n'y a qu'un quart de professeurs africains, et, à diplôme égal, leur promotion est plus difficile.

Présence impérialiste quasi-exclusive, contrôle de l'appareil d'Etat, colonialisme culturel, voilà le modèle de «coopération sur un pied d'égalité», que Giscard et Houphouët veulent proposer aux peuples africains.

Jean-Pierre Champagny

Palestine : LE GHETTO DE NAPLOUSE



Depuis plus de dix jours, le camp où vivent des Palestiniens à Naplouse est entouré d'une grille de fer de trois mètres de haut. Dans ce camp, vivent les Palestiniens qui ont été chassés de la partie de la Palestine occupée en 1948. Après les avoir chassés de chez eux, les sionistes cherchent maintenant à les affamer, car les ravitaillements ne passent plus au camp. Il s'agit d'un moyen pour les sionistes de réduire au silence le peuple palestinien en lutte. Mais cela n'empêche ni les manifestations, ni les attaques contre l'armée de l'occupant de continuer.

Liban : Un 3^e candidat à la présidence ?

Les combats se sont un peu arrêtés pendant la nuit de mardi à mercredi dans le secteur du port. La bataille qui s'y déroule à l'initiative des forces patriotiques est importante militairement. Par le port, les forces patriotiques veulent s'introduire à Saïfi, principal Quartier Général des phalanges à Beyrouth. Quand ce secteur sera aux mains des forces patriotiques, il sera facile d'arriver à la Quarantaine, ce qui est extrêmement important, car la population de la Quarantaine pourra y retourner, sans aucun danger et reconstruire le quartier avec l'aide des comités populaires de Beyrouth.

Sur le plan des élections présidentielles, il est clair actuellement que le président qui va être élu devra être approuvé par la Résistance Palestinienne. Le peuple libanais refuse que le président fasse des manœuvres contre la Résistance. Il devient encore plus clair pour beaucoup de Libanais, que le nouveau président ne doit pas être anti-syrien, comme l'est Eddé, ni soutenu militairement par la Syrie, comme l'est Sarkis. C'est le sens de la demande de plus en plus large vers l'élection d'un troisième candidat, qui soit pour la

liberté d'action de la Résistance Palestinienne au Liban, pour la participation du Liban à la guerre de libération et qui soit pour une coopération avec la Syrie pour l'avenir de la région.

Depuis l'apparition de l'Armée du Liban Arabe, le peuple libanais se mobilise autour de cette armée, qui représente ses aspirations. L'Armée du Liban Arabe a permis une liaison encore plus étroite entre les masses libanaises qui étaient un peu hésitantes et la Résistance Palestinienne.

Communiqué du Front POLISARIO

COMBATS EN TERRITOIRE MAROCAIN

Nos vaillants combattants ont tendu une embuscade sur la route reliant Tan-Tan à Goulimine le 25 avril, aux forces armées royales marocaines. A la suite de cette attaque, un véhicule a été complètement détruit.

Le 28 avril, 2 camions des FAR ont sauté sur les mines placées par nos combattants sur la route de Tan-Tan à Tarfaya. Les 2 camions ont été détruits, 20 soldats tués et 3 Kalachnikov récupérés.

● **NATIONS UNIES :** Sur la demande de l'Égypte, un nouveau débat s'est ouvert au Conseil de sécurité de l'ONU sur les actions israéliennes en Palestine occupée, avec la participation de l'Organisation de Libération de la Palestine.

Après « l'accident » de la Samaritaine qui a fait 3 morts

LES TRAVAILLEURS ENQUETENT ET ACCUSENT

Un mois après la mort des trois ouvriers de la Samaritaine, la bourgeoisie voudrait faire croire que les choses en sont restées là. France Soir titrait le lendemain de cet assassinat du capital : « 3 morts à la Samaritaine. Le pire a été évité ! » Mais l'indignation et la colère des travailleurs de la Samaritaine, se sont approfondies. Ils se sont donnés une arme essentielle : leur commission d'enquête. Ils ont trouvé à leur service le soutien révolutionnaire du Comité de Liaison sur la Santé et les Conditions de Travail, qui depuis bientôt un an, avec les ouvriers et les paysans victimes du Fluor et de Péchiney, avec les travailleurs de Sanders, avec les travailleurs soumis aux rayonnements dangereux, mène la lutte pour que la santé soit l'affaire des masses. Du Tribunal Populaire de Liévin à la Commission d'Enquête de la Samaritaine en passant par les Assises sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, la voie de la lutte s'élargit, se précise et avance à grand pas. Vengeance pour nos camarades !

initiative et fait partie, activement, de la commission.

Plusieurs réunions ont lieu. En plus de ceux de la Samaritaine, des travailleurs du Bazar de l'Hotel de Ville, des Galeries Lafayette y participent.

5 QUESTIONS A LA DIRECTION DE LA SAMARITAINE

Plusieurs questions à la direction de la Samaritaine.

Première question : Pourquoi la direction qui a fait forer ce puits en 1963, ne l'a-t-elle jamais entretenu, alors que le débit d'eau était passé de 140 mètres cubes à 20 mètres cubes/heure.

Quinze jours avant l'accident, un essai à l'acide chlorhydrique a été effectué occasionnant un dégagement de gaz nauséabond, sentant l'œuf pourri. La direction fit installer une ventilation de 1,25 CV qui s'avéra insuffisante. Pourtant l'existence de ce dégagement gazeux était connue ?

Les employés travaillant au sous-sol se sont plaints à plusieurs reprises de cette odeur qui les obligeait à sortir respirer dehors, malgré l'ouverture des portes.

Les pompiers ont fait remarquer que les cuivres des robinets d'incendie s'étaient noircis subitement sous l'effet d'une oxydation anormale.

Deuxième question : Dans ces conditions, pourquoi le jour de l'accident la Samaritaine n'a-t-elle pas prévenu le service de sécurité qu'une opération de déversement d'acide avait lieu ?

Troisième question : Pourquoi les ouvriers, vu



L'entrée du puits près des réserves.

l'insuffisance de la ventilation, n'étaient-ils pas munis de masques à gaz protecteur pour effectuer l'opération ?

Quatrième question : Pourquoi la Samaritaine a-t-elle refusé les jours suivants, de faire évacuer le personnel travaillant dans les bureaux du sous-

sol, alors que les émanations de gaz sulfuré n'avaient pas cessé ?

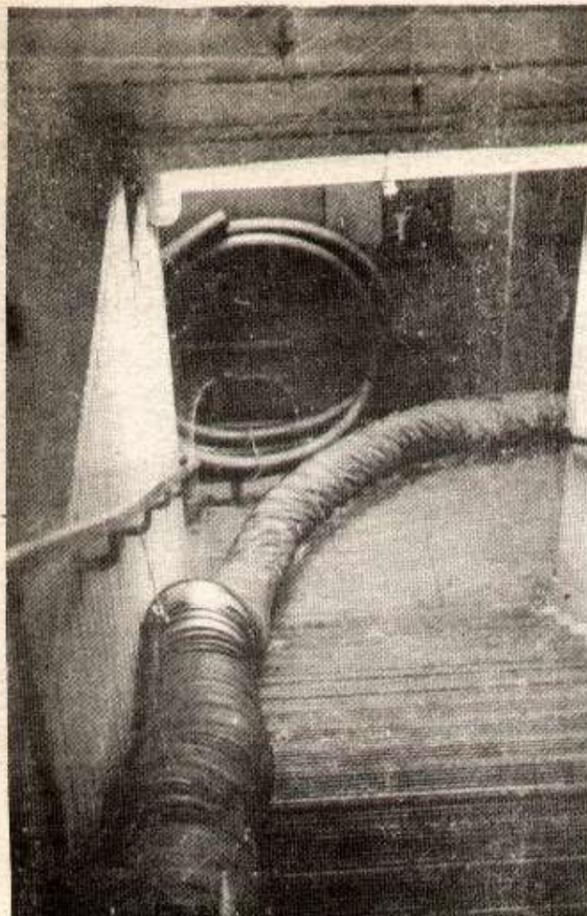
Cinquième question : Pourquoi a-t-elle fait croire que les employés intoxiqués étaient soi-disant atteints de « tétanie » (troubles musculaires dus à un manque de calcium, etc...) et sous l'emprise d'une « psychose » ?

La Commission d'Enquête veut réaliser l'unité des travailleurs des magasins avec ceux des entreprises extérieures qu'on utilise pour effectuer les travaux les plus dangereux, sans mesures correctes de sécurité. Elle veut faire la jonction avec les égouttiers, les poseurs de ligne des PTT, qui quotidiennement, courent les mêmes risques que les ouvriers de l'entreprise Huillier.

Enfin elle veut construire l'unité populaire avec tous les travailleurs qui fréquentent les grands magasins.

Comme les mineurs de Liévin, les haut-fourneaux d'Usinor, les ouvrières de Clérieux, les travailleurs de la Samaritaine rejettent la fatalité. C'est le capitalisme qu'ils désignent comme assassin de leurs camarades. C'est son procès de masse qu'ils veulent ouvrir.

CLISACT
56, rue des Guipons
94800-Villejuif



Les tuyaux d'évacuation d'acide chlorhydrique.

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

La direction de la Samaritaine utilise un puits pour amener l'eau nécessaire au refroidissement du groupe électrogène du magasin. Le débit d'eau de ce puits baissant de plus en plus, elle fait appel à l'entreprise Huillier afin de détarter les crépines d'alimentation d'eau. Pour cela, une tonne et demi d'acide chlorhydrique est déversée dans le puits, provoquant ainsi le dégagement du gaz sulfuré mortel !

« Il faut faire toute la vérité sur les circonstances de cet accident » !

C'est ce que décident les travailleurs de la Samaritaine. Leur section syndicale CFDT et aussi le syndicat parisien du commerce se portent partie civile. A l'initiative de la section syndicale CFDT une Commission d'Enquête est créée. Le Comité de Liaison Santé-Conditions de Travail, contacté par les travailleurs, soutient cette

L'hydrogène sulfuré est un gaz inflammable, très dangereux pour la santé, même à faible concentration. Grâce à son odeur caractéristique d'œufs pourris, il a été mis en cause dans les décès survenus lors du débouchage du premier puits.

Sa responsabilité dans les malaises survenus chez le personnel après l'accident, et pendant l'accident, est presque certaine, tant les signes observés concordent avec ceux de l'intoxication à l'hydrogène sulfuré, tels qu'ils sont décrits dans tous les écrits scientifiques. Ce gaz

qui est libéré lors de la décomposition des matières contenant du soufre, intoxique tous les jours à des degrés divers les mineurs, les égouttiers, les ouvriers des raffineries de pétrole, des fabriques de soie artificielle (viscose).

En France, l'intoxication est reconnue seulement comme maladie « à caractère professionnel » et les mesures de protection sont insuffisantes.

Au premier stade, l'intoxication se manifeste par des picotements des yeux, des

maux de tête, des sensations de chaud et froid.

Le stade suivant (celui vécu par les pompiers et le veilleur de nuit) c'est la perte d'équilibre, des difficultés énormes à respirer.

Enfin le stade aigu, celui des trois ouvriers, se manifeste par le blocage des centres respiratoires, des convulsions qui ressemblent à celle de l'épilepsie. Ensuite c'est la mort, sans pouvoir faire un seul mouvement.

Comment ce gaz à l'odeur nauséabonde a-t-il pu provo-

quer ces troubles sans que les travailleurs soient alertés ? Lorsque l'exposition se prolonge, l'odorat s'émousse et disparaît pratiquement. Ce n'est donc pas à l'odorat que l'on peut se fier, mais à un contrôle de concentration de l'atmosphère.

La toxicité extrême de ce gaz nécessite que toutes les manipulations soient faites en vase clos, en l'absence d'oxygène, pour éviter toute explosion et avec un système d'aspiration, au point de dégagement, toutes mesures qui n'ont pas été prises à la Samaritaine.

L'HYDROGÈNE SULFURÉ, UN GAZ MORTEL

VIE DU JOURNAL

COMMUNIQUÉS

Association Médicale Franco-Palestinienne «PALESTINE : UNE TERRE OCCUPÉE, UN PEUPLE EN LUTTE»

16 mai 1976 - 14 heures - 18 heures

Pour le soutien au peuple palestinien sous occupation israélienne avec :
- Llan Halevy, militant anti-sioniste, collaborateur du Docteur Israël Shahak, Président de la Ligue Israélienne des Droits de l'homme
- pièce de théâtre,
- de la musique arabe
- un montage audiovisuel sur les récentes luttes
- sous la présidence du Pr Milliez, Président de l'AMFP

QUINZAINE OCCITANE A LIMOGES

Vendredi 7 mai : les Cathares

Mardi 11 mai : vivre en Limousin : cinéma

films : le prix d'un paysan (J. Frémontier)

«Lo leveron» (Claude Sage)

Débat

20 h 30 : CCSM

Vendredi 14 mai : la «gauche» et l'Occitanie

20 h 30 : salle CRDP

Samedi 15 mai : la fête de la cité

rue de la Haute Cité - Place St Etienne

Bal et fête populaire, de 19 h 30 à l'aube

(avec l'ensemble Perlinpinpin folk, Rosina de Peira, Claude Gallibert, Les Verhadors Dau Novelum, Pop Oc, Groupe Mélisandre, Jan Dau Melhau, artistes limousins. Animation : Michel Chadeuil, Panazo. Buffets campagnards, produits limousins.

Organisée par CLEO, ADOC, Mouvement Volem Vivre au Pays

SEMAINE D'«EXPRESSION DES FEMMES»

MJC de Fresnes, du 10 au 16 mai

avec entre autres :

- mardi 11 à 18 heures, «Les femmes d'Aubervilliers»

21 heures : S. Melville, chanteuse, ouvrière.

- mercredi 12 : le rôle des femmes dans les luttes de libération nationale

21 heures : l'heure de la libération a sonné de H. Srouf, et un montage

diapos «Femmes au Vietnam».

Prix : 10F par soirée, 35F pour la semaine

Pour tous renseignements, s'adresser à la MJC de Fresnes

avenue du Parc des Sports

téléphone jusqu'au 10 mai : 237 82 67

à partir du 10 mai : 237 82 67

MENSUEL 3 F

1^{er} MAI 1976

N° 2

brisons nos chaînes



BRISONS NOS CHAÎNES
BP 208 75 865 PARIS CEDEX 18
PERMANENCES :
162, RUE MARCADET
75018 PARIS



Appelez au quotidien

208 65 61
de 9^h à 17^h

BUREAU DE PRESSE DE LILLE
40, rue Jules Guesdes
Tél. 57.53.52. tous les jours de 14 h à 19 h 30
et le dimanche de 9 h à 13 h 30

BUREAU DE PRESSE RHÔNE-LOIRE
Tél. : 27.10.34.

dans notre courrier

«Voilà pourquoi les partis de gauche ne nous soutiennent pas !»

LETRE AUX TRAVAILLEURS DES FOYERS SONACOTRA

Le PCF et le PS n'étaient pas à la manifestation contre les expulsions des dirigeants immigrés : Rien d'étonnant. Est-il possible en cas de répression sérieuse de compter sur le PCF, lui qui depuis 1944, a toujours été le valet de l'impérialisme français. Des faits, en voilà :

- Soutien à l'«Union Française de De Gaulle», - Bombardement de Madagascar alors que Tillon, responsable du PCF est au ministère de la guerre, - Dénonciation de la lutte du peuple algérien comme aventurière (...) Pouvons-nous compter sur un parti qui fut le premier à appeler à la répression contre les groupes «gauchistes» en 68, qui a été un des initiateurs de la loi «anti-casseur» et qui demande le renforcement des effectifs de police pour la «sécurité des

Français» ? Pouvons-nous faire confiance en ce parti qui s'oppose à la lutte démocratique dans l'armée, qui s'oppose au droit de vote des immigrés, ce parti qui est resté à l'écart d'une manifestation de 200 000 personnes et qui s'est fait le complice des tueurs de l'ouvrier Pierre Overney ? (...).

Et cet autre parti, le PS avec sa rose au poing, nous l'avons vu à l'œuvre en 1948 avec Lacoste, ministre de l'industrie et du commerce et Jules Moch, (l'inventeur des CRS) ministre de l'intérieur.

Qu'ont-ils fait : alors que 89% des mineurs se mettent en grève contre les décrets loi de ces messieurs, J.Moch fait charger les CRS, la répression

fait plusieurs morts et blessés, mais ce n'est pas tout, il manquait la note chauvine et raciste envers les immigrés (polonais), et c'est toujours Moch qui déclarera dans son allocution du 25 octobre 1948:

«Le gouvernement a dû décider que tout étranger participant durant ces journées d'épreuves à une manifestation quelconque sera immédiatement expulsé par simple décision du préfet, quelles que soient sa durée de séjour et ses attaches familiales dans notre pays». Ponia n'a pas fait mieux.

Voilà pourquoi les partis de l'Union de la Gauche ne nous soutiennent pas (...).

Un lecteur de Paris.

LES AGRESSIONS DU P«C»F A LA MANIFESTATION DU 1^{er} MAI

CONTRE LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS...

Encore un exemple du genre de «Libertés Démocratiques» que prônent les gens du P«C»F et la direction CGT ! Une jeune militante algérienne d'un comité de soutien Sonacotra diffusait des tracts du Comité de Coordination Sonacotra à la manifestation syndicale du 1^{er} mai, lorsqu'elle fut prise à partie par un délégué CGT de Pantin. Celui-ci la saisit brutalement et tenta de lui arracher les tracts, en prétextant que le comité de coordination n'est pas représentatif et manipule les travailleurs ! Celle-ci refusant de lâcher ses tracts, il la menaça : «Je vais te casser la gueule ; tu n'es pas dans ton pays ici !». Réussissant à lui échapper, celle-ci alla trouver des militants CFTD de St-Denis qui intervinrent pour récupérer les tracts ; mais le Service d'Ordre CGT menaça de leur



«casser la gueule» et refusa toute discussion.

Ces pratiques se sont renouvelées durant la manifestation (tentatives de débordement du

cortège des Sonacotra par la CGT ou attaques de l'UNEF contre le cortège étudiant...)

Une lectrice

... ET CONTRE LES GROUPES DE FEMMES

Place de la Bastille, le Service d'Ordre de l'Union Départementale CGT des Yvelines voulait empêcher le cortège des groupes de femmes militantes de quartier et du MLAC de rejoindre leur place dans la manifestation, négociée et acceptée pourtant au niveau de la coordination parisienne intersyndicale qui, le matin, avait réglé le défilé. Décidant de ne pas nous laisser faire et de répondre à cette manœuvre révi-

sionniste, nous avons tenté de briser leur barrage. A cela, les gens qui intervenaient «au nom de l'UD», réagirent très violemment, utilisant les bâtons de leurs banderoles pour frapper les camarades. De nombreux manifestants sont venus nous prêter main-forte et crier ce qu'ils pensaient de ce comportement ! Ainsi, nous avons pu rejoindre le cortège. Pendant ce temps, une autre partie du Service

d'Ordre CGT, sous influence révisionniste, s'en prenait de la même façon à des militants des PTT et des étudiants de la Coordination...

Et tout au long du parcours, plusieurs diffuseurs de tracts ou du Quotidien du Peuple furent agressés, des journaux déchirés : plusieurs manifestants exprimèrent leur désaccord en achetant aussitôt le Quotidien !

Une lectrice de Paris 19^e

- Pour tirer le bilan du mouvement de cette année dans les CET et lycées.
- Pour préparer les luttes à venir et notamment le colloque contre l'école capitaliste.
- Pour commencer à construire dans la jeunesse scolarisée un mouvement de soutien aux luttes du peuple (LIP, Bourgoigne-Electronique...)

**Tous à la 2^e Coordination
Nationale des Élèves
Révolutionnaires
Le dimanche 23 mai à Paris**

Pour tout contact, écrire au Quotidien du Peuple qui transmettra.

Le Quotidien du Peuple
Publication du PCR (ml)
Adresse Postale : BP 225 75 924
Paris Cedex 19
CCP n° 23 132 48 F Paris
Directeur de Publication :
Y. CHEVET
Imprimé par IPCC Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

TÉLÉVISION

«DOSSIERS DE L'ÉCRAN»

LA JUSTICE EN QUESTION

Le soir même où se terminait le procès Goldman, les «Dossiers de l'écran» avaient choisi de débattre de la «Justice». L'introduction du débat par Joseph Pasteur ne laissait guère de doute sur les intentions d'Armand Jammot et de son équipe. Les Dossiers se proposaient d'instruire le procès de ces «juges rouges» qui passeraient, paraît-il leur temps à coffrer de pauvres patrons ! En fait, c'est exactement l'inverse qui s'est produit : les tenants de la justice bourgeoise se sont trouvés rapidement sur la défensive, devant les arguments des magistrats progressistes.

Comme prévu, Pasteur mettait d'emblée sur la sellette le Syndicat de la magistrature, représenté par Hubert Dalle, son secrétaire général, et Philippe Texier, tous deux juges d'instruction. Au cœur du débat : l'inculpation et la mise en détention provisoire de patrons responsables d'accidents du travail, inaugurées par le juge De Charette contre Chapron, responsable de plusieurs accidents mortels. Selon Jean Foyer, ancien ministre de la justice, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat pour ce «délit d'imprudance». Braunschweig, président de l'Union syndicale des magistrats réactionnaires déclarait que «ça ne se fait pas» d'emprisonner un patron pour un accident... Ces messieurs s'accommodent par contre des milliers de mises en détention provisoire qui frappent les travailleurs les opprimés, pour des délits mineurs. Réalité quotidienne qu'évoquèrent le juge Texier et l'avocat Henri Leclerc

(membre du Mouvement d'Action Judiciaire). D'autant plus scandaleuse et grotesque en paraissait l'intervention du patron représentant les PME qui se plaignait du «racisme» dont les patrons feraient soi-disant l'objet. Hubert Dalle rappelait les chiffres : sur 448 000 infractions patronales constatées, seulement 7500 amendes, dont seulement 74 au-dessus du minimum prévu.

Il s'agit bien d'une justice de classe, favorable aux patrons, impitoyable pour les masses. Et quand un patron se retrouve en prison, les «lenteurs» ordinaires de l'appareil judiciaire disparaissent comme par enchantement : cinq jours après l'inculpation de Chapron, une juridiction d'appel le remettait en liberté ! Pour Roland Agret, la justice bourgeoise est moins pressée...

Histoire de redresser la barre, Darbois-SVP intervenait pour mettre en cause les «juges rouges qui font de la politique partisane».

Là encore, cela lui retombait sur le nez. Les ingéniereries ouvertes de Lecanuet dans l'affaire Chapron, c'est bien de la politique ; le contrôle par l'Etat de la carrière des magistrats, aussi. Lorsqu'à propos des occupations d'usines, Foyer déclare : «Le choix ne se pose pas : expulsion !», il peut bien prétendre qu'il ne s'agit pas de politique. Qui le croira ?

Sous la pression des luttes populaires sur la question de la justice, certains magistrats ont ainsi pris conscience que la justice «fonctionne toujours sur le dos des mêmes». Soucieux de s'ouvrir aux problèmes des travailleurs, ces magistrats sont amenés à lutter contre le principe «deux poids, deux mesures», dans le cadre même de la légalité bourgeoise. Cette démarche suffit déjà à pro-

voquer l'inquiétude de la bourgeoisie qui «voit avec terreur la justice dévier», aux dires du patron présent... Il reste, comme le disait Henri Leclerc, que «dans notre société injuste, la justice, reflet de cette société, ne peut qu'être injuste...»

Ce débat a donc été largement positif et permet de remettre à sa place la propagande actuelle sur la «justice libérale», après le verdict du procès Goldman. Les commentateurs bourgeois oublient vite que ce procès a rappelé comment la police et la justice «fabriquent» des coupables par tous les moyens. Cet aspect du problème a d'ailleurs été escamoté au cours du débat alors que le film de Cayatte le posait avec force. Mais l'affaire Goldman est restée sujet tabou dans cette émission. Peut-être parce que le président Braunschweig avait présidé au premier procès de Goldman ?

Claude ANCHER



Le président Braunschweig hier soir : «Ça ne se fait pas d'emprisonner un patron après un accident...!»

PROGRAMME

JEUDI 6 MAI

TF 1

- 18 h 15 - A la bonne heure
- 18 h 45 - Pour les jeunes
- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 40 - Une minute pour les femmes
- 19 h 45 - Alors, raconte
- 20 h 00 - Journal
- 20 h 30 - L'homme d'Amsterdam
- 21 h 25 - 60 minutes pour convaincre
- 22 h 25 - Affons au cinéma
- 22 h 50 - Journal

A 2

- 18 h 30 - Journal
- 18 h 40 - Le palmarès des enfants
- 18 h 55 - Des chiffres et des lettres
- 19 h 20 - La parole est aux grands partis bourgeois
- 19 h 20 - La parole est aux partis politiques. Les radicaux de gauche
- 19 h 45 - Y'a un truc
- 20 h 00 - Journal
- 20 h 30 - Un bail pour l'éternité
- 22 h 00 - «Jés» de mots : Lucien Bodard
- 23 h 30 - Journal

FR 3

- 18 h 45 - Pour les jeunes
- 19 h 15 - Programmes régionaux
- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 40 - Tribune libre
- 19 h 55 - Flash journal
- 20 h 00 - Les jeux de 20 heures
- 20 h 30 - Cycle Jean Gabin. Le sang à la tête
- 21 h 50 - Journal

EN FEUILLETANT LES REVUES

LE PEUPLE FRANÇAIS : Le dernier numéro (avril-juin 1976) comporte le début de deux séries d'articles : l'une sur «1944 : LA LIBÉRATION DE PARIS», l'autre sur «LE TRAVAIL DES ENFANTS AU XIX^e», ainsi qu'une étude approfondie sur «L'armée de l'An II (1793-1794)», dans la série : «Le peuple et l'armée».

LA CHINE EN CONSTRUCTION : Le numéro d'avril est principalement centré sur les mouvements d'étude et de critique qui se déroulent actuellement en Chine (deux poèmes de Mao Tsé-toung, critique de «Au bord de l'eau», développement de «l'enseignement à portes ouvertes»). On ne manquera pas de lire le supplément spécial consacré à la mémoire du camarade Chou En-lai, abondamment illustré de photos inédites.

La livraison de mars, rappelons-le, était exceptionnellement consacrée à un passionnant dossier : le Tibet d'hier et le Tibet révolutionnaire d'aujourd'hui.

feuilleton

HON DAT

DE ANH DUC

RÉSUMÉ :

Le jeune Be vient d'être amputé d'un bras. C'est la première nuit des partisans dans la grotte.

20^e épisode
SU ET SA FILLE

Sur le rocher, la bougie qui tirait à sa fin émettait une flamme vacillante. La mèche flamba une dernière fois au milieu d'une nappe de cire, avant de s'éteindre brusquement. L'obscurité envahit le dernier espace éclairé de la grotte et effaça l'ombre de Quyen imprimée sur la paroi, le visage dans les mains. La jeune fille s'assoupit au moment où la bougie s'éteignit. Be dormait d'un sommeil tranquille.

Le jour allait bientôt se lever.

Le ciel s'éclaircissait peut-être déjà au dehors, mais la grotte était encore plongée dans les ténèbres. Plus l'aube se rapprochait, plus il faisait frais. En se réveillant brusquement sur sa couche de pierre, Su sentit que ses pieds étaient engourdis par le froid. Thuy l'entourait de ses bras, la tête enfouie dans sa poitrine. Elle lui tâta les pieds et s'aperçut qu'ils étaient également glacés. Elle les mit entre ses jambes pour les réchauffer. Elle se tint immobile un long moment, puis commença à détacher légèrement les bras de sa fille, mais dans son sommeil Thuy s'agrippa à elle de plus belle. Elle ne put se dégager qu'à force d'adresse. Elle se mit alors sur son séant et prit en

tâtonnant un bout de bougie et l'alluma. La lumière de nouveau troua l'obscurité de la grotte.

Tenant la bougie à la main, Su regarda longuement sa fille. Privés de l'appui du corps de sa mère, les bras de la petite abandonnés sur la carré de nylon offraient un spectacle touchant. Elle dormait toujours profondément. La lumière vacillante éclairait les mèches qui couvraient son front et faisait briller les longues franges soyeuses de ses cils. Ses lèvres vermeilles bougeaient imperceptiblement, tandis que les ailes de ses narines palpaient.

Depuis plus de sept ans, le cœur de Su ne battait que pour sa petite fille sage et gracieuse qui appartenait moitié à elle et moitié à son mari, là-bas dans le Nord.

Que de fois elle s'était surprise dans la contemplation silencieuse et passionnée de sa fille. Elle prêtait attention à son moindre souffle, couvait du regard le moindre de ses cils ou de ses cheveux ainsi que son front et ses menottes toutes roses. On dirait qu'elle était capable de passer des journées entières dans cette contemplation. Quelle fut donc sa douleur quand elle avait dû se séparer d'elle pendant plusieurs mois ! C'était il y avait deux ans, quand les Américano-démocrates l'avaient jetée dans la «cage aux tigres» où l'on ne pouvait ni rester assise, ni se mettre tout à fait debout et dans la «cage aux crocodiles» où l'eau vous arrivait jusqu'aux genoux. En ces moments, ce qui la faisait le plus souffrir, ce n'était pas les tessons de bouteille répandus autour d'elle ni l'eau

qui engourdissait ses jambes, mais le fait d'être séparée de sa fille, d'être privée du spectacle de ses pas chancelants et de ne pouvoir entendre son babill.

Elle avait éclaté en sanglots, le visage inondé de larmes comme un enfant, quand, relâchée grâce à une lutte acharnée des habitants de Hon Dat, elle put enfin éteindre sa fille sur son cœur. (...)

Le feu en se déchainant élargissait l'espace qu'il éclairait. Les guérilleros dormaient profondément de leur sommeil d'adolescent. La lueur éclairait jusqu'au moindre recoin de la grotte et faisait osciller l'ombre de Quyen sur la muraille. Su tendit la bougie à sa fille.

— Eclaire-moi, on va chercher de l'eau.

Thuy prit la bougie et se leva. Elle précéda sa mère qui portait une casserole. Accroupie auprès des vases, Su transvasa l'eau avec précaution, sans laisser tomber une seule goutte sur le sol. Il ne restait plus qu'un récipient plein du précieux liquide. Toute la journée d'hier, Thuy et Su n'avaient bu chacune qu'une gorgée après avoir mangé une poignée de riz grillé le soir. L'eau bouillie était réservée aux combattants, une partie servait à préparer le potage pour les blessés. Chaque fois que Su versait de l'eau dans la casserole, son cœur était oppressé. Que la bataille se prolongeât quelques jours encore et l'eau manquerait fatalement.

(à suivre)

L'ESPAGNE FACE AU FASCISME RENOVÉ

INTERVIEW D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION PRO-AMNISTIE D'EUSKADI

L'amnistie est une aspiration profonde des peuples d'Espagne. Quelle famille n'a pas eu l'un des siens touché par la répression, l'exil ? La mort de Franco et les promesses de libéralisation de Juan Carlos ont rendu plus pressante cette exigence. Elle vient en tête de toutes les manifestations qui se sont produites depuis ces derniers mois. Elle est formulée explicitement dans la plupart des cahiers de revendications qui ont été déposés par les ouvriers en grève, avec des exigences précises touchant les sanctions pour fait de grève.

La réponse de Juan Carlos, ça été «l'indulto» qui est revenu à faire sortir de prison, sans annuler leur peine, d'abord quelques centaines de prisonniers politiques dont la plupart avaient été enfermés lors de l'état d'exception alors que Franco agonisait, quelques militants en vue de l'opposition, comme Camacho, dirigeant des commissions ouvrières, puis progressivement, la plupart de ceux que le régime ne pouvait pas qualifier de «terroristes» ou de «communistes». Mais «l'indulto» n'est pas l'amnistie, c'est une mesure démagogique du même genre que celle que Franco lui-même avait déjà prise pour faire illusion. Dans le même temps, la répression n'a pas faibli. On arrête préventivement, on emprisonne, on torture en Espagne, tant et plus qu'à l'époque du Caudillo. Récemment, plusieurs dirigeants de commissions ouvrières ont été arrêtés en prévision du 1^{er} mai. Chaque manifestation fournit son contingent aux sinistres «Tribunaux d'Ordre Public». Les ouvriers du métal de Barcelone ne sont-ils pas encore en lutte pour exiger la libération de leurs camarades emprisonnés pour «incitation à la grève ?» Quant aux quatre dirigeants de la coordination démocratique arrêtés à la suite de leur dernière conférence de presse, ils sont encore en prison, attendant leur jugement.

Dans de récentes déclarations, Fraga, ministre de l'intérieur indiquait clairement qu'il ne fallait pas attendre de véritable amnistie. Après les morts de Vitoria, le régime de Juan Carlos ne pouvait pas mieux préciser sa vraie nature. Quant aux peuples d'Espagne, ils savent que seule la lutte leur apportera l'amnistie totale qu'ils réclament.

QdP : Combien y a-t-il de prisonniers politiques aujourd'hui dans les prisons espagnoles ?

CPA : Officiellement, à peu près 500. De fait, il y en a 1000 qui attendent leur jugement. Sur le total, plus de 300 sont originaires d'Euskadi.

Peux-tu me décrire leur situation ?

Il y a 3 catégories de régime pénitentiaire ; ce ne sont pas toujours les condamnés qui ont eu la peine la plus grave qui subissent le régime le plus dur, mais plutôt ceux qui sont considérés comme les plus dangereux, à cause de leur attitude combative par exemple. La chose la plus frappante, c'est la façon dont ils cherchent à diviser les prisonniers. Vous savez que bien souvent, ils s'organisent en communes où ils mettent tout en commun : l'argent, les livres, le matériel d'étude. Ces communes mettent longtemps à se constituer, mais le régime intérieur rompt tout le système en transférant les prisonniers d'une prison à l'autre

fois par mois, et ne peuvent donner plus de 20 minutes. Dans quelques prisons, on est arrivé à en obtenir 6. De plus, les visites se passent dans les conditions que tu imagines : séparées par deux grillages, avec un couloir d'un mètre de large où circulent un ou deux surveillants. La conversation doit exclusivement se dérouler en castillan. Le moindre échange en euskera, qui est notre langue est immédiatement coupée et la visite est annulée. On n'a pas le droit non plus, à plus de trois lettres par mois dans chaque sens, et encore sont-elles lues par un fonctionnaire détaché par le directeur de la prison et par la police du lieu de résidence de la famille.

Comment s'organise la lutte à l'extérieur des prisons ?

Dans les quatre provinces d'Euskadi, une commission s'est mise en place, elle regroupe des parents de prisonniers, des gens plus ou moins sensibilisés. Ici, en Navarre, on retrouve des avocats, un groupe d'intellectuels, et même un conseiller municipal.



personnes ont défilé dans Pampelune, et en janvier 76, 12.000 personnes : c'était la période où l'on voulait faire croire à l'ouverture et elle avait été tolérée. La dernière fois, en avril, nous avons demandé la permission qui nous a été refusée. Au contraire, toute la ville était quadrillée par la police et nous n'avons pas pu réunir plus de 400 personnes.

On pense que si elle avait été autorisée, c'est plus de 70% de la population qui s'y serait rendue. Nous avons édité aussi, un autocollant pour réclamer l'amnistie totale. Il est légal, mais il est arrivé encore que la garde civile le fasse manger à ceux qui le portent !

Il y a ici des membres de la famille des évadés de Ségovie, quelle est leur situation actuelle ?

On se sait rien à leur sujet, en particulier on ne connaît pas la cause de l'échec de leur fuite et on ne pourra rien savoir tant qu'ils resteront au secret.

Quatre jours après leur arrestation, ils ont été déplacés à Cartagène, Puerto Santa Maria, Caceres et Cordoue. Ceci ne facilite pas le travail des avocats qui eux, n'ont pas droit à plus de vingt minutes par entretien.

Est-ce que tu peux faire une différence avec le régime de Franco ?

On emprisonne comme avant, le régime de la détention est le même qu'avant. Les

récentes déclarations de Fraga précisant qu'il ne fallait pas attendre l'amnistie, ne font que le confirmer : rien n'a changé. Et aucun membre de la commission pro-amnistie d'Euskadi ne peut penser que quoi que ce soit ait changé sous l'égide de Juan Carlos.

CE N'EST PAS LA DOULEUR QUI L'A TUÉE

Isabel, mère de famille de Pampelune, m'a expliqué comment les Navarrais ont réagi à l'évasion des prisonniers de Ségovie.

«Tout le monde était très heureux, lorsqu'on a appris qu'ils pouvaient se trouver dans la région, chacun était disposé à leur donner asile dans son propre appartement et lorsque la plupart ont été pris, quelle peine !»

La mère de Vicente Serrano, l'un des évadés qui avait participé à la séquestration de Huarte vivait ici à Pampelune, quand elle a su que son fils était à nouveau enfermé à la prison de la ville, elle a voulu le voir, elle s'est présentée là-bas mais on ne l'a pas laissé rentrer, le lendemain elle est morte.

La famille a demandé que le fils puisse au moins voir sa mère une dernière fois mais cela a été refusé. A son enterrement, il y avait des milliers de gens et on avait fait exprès de passer devant la prison en espérant que le fils puisse au moins voir passer le cortège, mais il est resté au secret.

Et dans toute la ville, les gens disaient : *«Ce n'est pas la douleur qui a tué la mère, c'est le gouvernement !»*

Frédéric FERRER



La prison de Carabanchel

tous les trois ans au moins. Bien sûr, on en voit les conséquences quant aux visites. Le manque de soins aussi doit être dénoncé... Un aspect du problème, c'est aussi la surveillance constante qui est effectuée sur la famille des prisonniers.

Quel est le régime des visites ?

Tout d'abord, les visites sont limitées aux parents proches du détenu : père, mère, sœurs, frères, femme, fiancé, cousins germains. Ensuite, elles n'ont lieu que trois

Notre objectif est d'obtenir une amnistie totale sans distinction entre «terroristes» et autres prisonniers politiques... Nous faisons des tables rondes dans tous les quartiers, où parlent des parents de prisonniers, des anciens prisonniers, des avocats. Cela fait des réunions de 100 ou 200 personnes. Si notre action était légale, il y aurait infiniment plus de gens. Nous recueillons du matériel d'étude, des livres et de l'argent pour les prisonniers...

Enfin, nous avons appelé à des manifestations massives. Le 24 décembre 75: 10.000

MEETING ESPAGNE
CONTRE LA MONARCHIE FRANQUISTE
VIVE L'OFFENSIVE OUVRIÈRE

Judi 6 mai - 20 H 30
Mutualité

à l'appel de l'OC Révolution, OC-GOP et du PCRml
avec la participation des organisations espagnoles
MC, OCE, BR, ORT, PTE